

An aerial photograph of a wide river, likely the Moselle, with a white boat with a dark roof moving towards the viewer. The riverbanks are lined with lush green trees, and a city skyline is visible in the distance under a dramatic, cloudy sky.

23

EUROMÉTROPOLE
DE METZ
**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
2023

COMPRENDRE LA MÉTROPOLE

- 6 | LE BUREAU MÉTROPOLITAIN
- 10 | LE BUDGET
- 12 | LES SERVICES SUPPORTS
- 16 | LES COMPÉTENCES
- 18 | L'EUROMÉTROPOLE DE METZ
AU PLUS PRÈS DES USAGERS
ET DES COMMUNES
- 19 | LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE (CODEV)
- 20 | LA COOPÉRATION INTERNATIONALE
ET EUROPÉENNE
- 21 | UN CENTRE DE SUPERVISION
URBAIN MÉTROPOLITAIN



Som mai re



22

HABITER ET SE DÉPLACER

- 24 | MOBILITÉ ET ESPACES PUBLICS
- 27 | POLITIQUE DE L'HABITAT
- 28 | COHÉSION SOCIALE
- 30 | URBANISME
- 31 | PLANIFICATION TERRITORIALE



32

VALORISER ET PRÉSERVER

- 34 | DÉCHETS
- 36 | GRAND CYCLE DE L'EAU
- 37 | ÉNERGIE ET TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
- 39 | NATURE ET PAYSAGE



40

SORTIR ET DÉCOUVRIR

- 42 | ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE
- 43 | MUSÉE DE LA COUR D'OR
- 45 | CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL
- 46 | OPÉRA-THÉÂTRE
- 47 | MÉCÉNAT



48

INNOVER ET ENTREPRENDRE

- 50 | AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- 52 | DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 54 | ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
- 55 | TERRITOIRE INTELLIGENT



François Grosdidier

Président de l'Eurométropole de Metz
Maire de Metz
Vice-Président de la Région Grand Est
Membre Honoraire du Parlement

édito

COORDINATION ET RÉDACTION

Eurométropole de Metz :
Perrine Bordeaux

GRAPHISME

Dircom mutualisée Ville de Metz
et Metz Métropole
Christophe Ferry

CRÉDIT PHOTOS

Fly Pixel | Eurométropole de Metz :
Luc Bertau, Philippe Gisselbrecht,
Perrine Bordeaux, M'Lab, Luc Richard,
Jean-François Mestre | Adobe stock |
www.leuropevueduciel.com |
Ville de Metz | Rougerie + Tangram |
Inspire Metz

Après avoir accueilli la commune de Roncourt en 2022, l'Eurométropole compte depuis le 1^{er} janvier 2023, un membre supplémentaire avec l'adhésion de Lorry-Mardigny.

Aujourd'hui, nous sommes 46 communes.

Notre volonté n'est pas de démarcher nos voisins pour garnir davantage nos rangs. Nous sommes, en effet, déjà une grande maison. Si un Maire frappe à notre porte, nous l'écouterons et nous échangerons avec lui.

La priorité demeure de rendre une qualité de service similaire à l'ensemble des habitants.

Notre Eurométropole peut paraître si loin, elle est pourtant si proche de leurs priorités. L'enjeu n'est pas uniquement de répondre à leurs attentes mais bien d'anticiper leur besoin à l'horizon 2030.

C'est en ce sens que 2023, se voulait être la déclinaison concrète de ce que doit être la Métropole de demain.

Notre fil rouge s'articule autour d'une question : comment être toujours plus attractif ?

Tout d'abord, **en transformant nos centres-villes**, à l'image des travaux de requalification engagés rue Serpenoise à Metz. Il convient d'accélérer sur la transition écologique sans opposer les usages mais en les conciliant. Si nous favorisons les mobilités douces par l'intermédiaire du plan vélo, du renouvellement de la navette fluviale ou encore de l'extension de notre réseau Mettis, ce n'est pas pour exclure les automobilistes. Il est question de proposer des alternatives au recours à la voiture.

L'attractivité se mesure par notre capacité à **garantir la sécurité de nos concitoyens**. L'inauguration de notre Centre de Supervision Urbain en novembre dernier va dans ce sens. Ce dispositif renforce le travail de la Police Nationale ainsi que Municipale et renforcera celui de notre future Police Métropolitaine.

Être attractif, c'est proposer toujours plus de solutions pour **faciliter le traitement de nos déchets**. Nous poursuivons le déploiement de notre conteneurisation et à défaut l'installation de locaux à déchets. Nous approfondissons l'étude d'un scénario pour le déploiement d'une stratégie de tri à la source des biodéchets.

Notre capacité d'attraction passe également par **l'installation de grandes écoles**, comme celle à venir de l'Institut en Innovation Logistique (I2L).

Dégager des perspectives radieuses implique d'entretenir des bonnes relations avec nos territoires périphériques. Certains sujets nécessitent de mener une action concertée car il est question d'enjeux qui intéressent notre bassin de vie. Nous avons engagé une réflexion avec la Communauté de Communes Rives de Moselle sur la valorisation des étangs de Saint-Rémy.

D'autres dossiers à l'échelle du Nord Lorrain impliqueront une mobilisation collective comme l'A31 bis, la mise en place d'un réseau de transport ferroviaire rapide vers le Luxembourg ou encore l'enjeu du troisième four afin de valoriser localement nos déchets.

Sur l'ensemble de ces sujets, nous pouvons compter sur des agents métropolitains pleinement engagés pour bâtir l'Eurométropole de 2030.

C'est dès-à-présent et collectivement que nous posons les fondations de l'Eurométropole à 2050.

Comprendre l'Eurométropole en 2023

Au 1^{er} janvier 2023, l'Eurométropole de Metz a agrandi son périmètre en accueillant la commune de Lorry-Mardigny, ce qui lui permet de compter 46 communes à cette date. L'année 2023 marque l'accélération de la mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement 2022-2026 qui traduit financièrement les ambitions métropolitaines et les grands projets du mandat.

Consciente des enjeux de transition écologique et énergétique, la Métropole a continué à agir en faveur des déplacements doux (plan vélo, création d'une troisième ligne Mettis, prolongement de la ligne A), du renouvellement d'une flotte plus verte (commande de véhicules à hydrogène, flotte de véhicules légers), et de l'amélioration et de la mise en conformité de son patrimoine bâti.

La préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel se sont traduites par la poursuite de la renaturation des ruisseaux de Vallières et de Saulny, par la mise en œuvre du Plan Pluie, ainsi que par la poursuite de la sécurisation du Mont-Saint-Quentin. La densification du parc de points d'apports volontaires s'est poursuivie, des locaux ont été acquis pour améliorer la gestion de la politique des déchets en cœur de Ville. En matière

d'Enseignement Supérieur, le plan d'investissement dans l'immobilier en faveur des campus étudiants et de la vie étudiante a permis de soutenir les opérations portées par l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers.

En parallèle, d'important projets de réhabilitation ont été poursuivis tant concernant le musée de la Cour d'Or (création du pavillon de la biodiversité, aménagement de l'aile François de Curel, etc.) que l'Opéra-Théâtre. En matière de cohésion sociale et territoriale, les moyens mobilisés sur l'habitat et le logement ont traduit la montée en compétence de la délégation des aides à la pierre, et des dispositifs de soutien aux bailleurs sociaux, tandis que les études et travaux se sont poursuivis en matière de renouvellement urbain.

Le Centre de Supervision Urbain est désormais opérationnel depuis fin 2023. Les aménagements nécessaires à sa mise en place ont été réalisés par la Ville de Metz, pour lesquels la Métropole a apporté sa participation. Le projet de construction d'une piscine intercommunale à Woippy s'est poursuivi avec la réalisation d'études, ainsi qu'avec le lancement du jury de concours et la désignation d'un maître d'œuvre à son issue.

46
communes

Au cœur d'une aire urbaine de
500 000 habitants

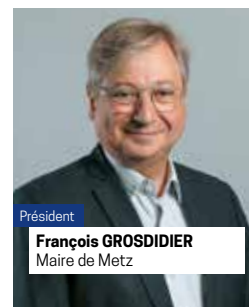


319km²

24 000
étudiants

101
élus métropolitains

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN EN 2023



Président

François GROSIDIER
Maire de Metz



1^{er} Vice-Président

Jean-Luc BOHL
Maire de Montigny-lès-Metz
Tourisme et relations
internationales



2^e Vice-Président

Cédric GOUTH
Maire de Woippy
Développement économique



3^e Vice-Président

Henri HASSER
Maire du Ban-Saint-Martin
Planification et Urbanisme



4^e Vice-Président

Thierry HORY
Maire de Marly
Finances



5^e Vice-Présidente

Béatrice AGAMENNONE
Metz
Mobilité et transports



6^e Vice-Président

Jean BAUCHEZ
Maire de Moulins-lès-Metz
Coopérations et services
aux communes



7^e Vice-Président

Khalifé KHALIFÉ
Metz
Solidarités et santé



8^e Vice-Président

Pascal HODY
Maire d'Ars-sur-Moselle
Traitement des déchets



9^e Vice-Président

François CARPENTIER
Maire de Cuvry
Assainissement



10^e Vice-Président

Daniel DEFAUX
Maire de Plappeville
Ressources Humaines



11^e Vice-Présidente

Martine MICHEL
Maire de Purnoy-la-Chétive
Participation citoyenne
et relation aux citoyens



12^e Vice-Président

Roger PEULTIER
Maire de Rozérieulles
Commande publique et assurances



13^e Vice-Président

Marc SCIAMANNA
Metz
Enseignement supérieur,
recherche et vie étudiante



14^e Vice-Présidente

Frédérique LOGIN
Maire d'Amanvillers
Infrastructures d'énergie



15^e Vice-Président

Frédéric NAVROT
Maire de Scy-Chazelles
Habitat et logement



16^e Vice-Présidente

Anne FRITSCH-RENARD
Metz
Stratégie métropolitaine



17^e Vice-Président

Philippe GLESER
Maire de Lorry-lès-Metz
Transition écologique
et paysages



18^e Vice-Présidente

Nathalie SPORMEYEUR
Maire de Saulny
Vie associative
et équipements sportifs



19^e Vice-Président

Bertrand DUVAL
Maire de La Maxe
Voirie et espaces publics



20^e Vice-Président

François HENRION
Maire d'Aunay
Service public de l'eau



Conseillère déléguée

Fatiha ADDA
Woippy
Politique de la ville,
prévention spécialisée



Conseillère déléguée

Claire ANCEL
Maire de Châtel-Saint-Germain
Numérique



Conseiller délégué

Jean-Louis BALLARINI
Maire de Chieulles
Hygiène et Sécurité



Conseiller délégué

Daniel BAUDOÛIN
Maire de Sainte-Ruffine
Mécénat



Conseiller délégué

Manuel BROCARD
Maire de Longeville-lès-Metz
Biodiversité



LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN EN 2023

AMANVILLERS Mme Frédérique LOGIN (M. David BELL)

ARS-LAQUENEXY M. Dominique STREBLY (M. David MERCIER)

ARS-SUR-MOSELLE M. Pascal HODY (Mme Valérie CUVILLIER)

AUGNY M. François HENRION (Mme Béatrice GLATTFELDER)

CHÂTEL-SAINT-GERMAIN Mme Claire ANCEL (M. Claude DELAGRANGE)

CHESNY M. Pascal HUBER (M. Pascal MALAPERT)

CHIEULLES M. Jean-Louis BALLARINI (Mme Nicole SEVESTRE)

COIN-LÈS-CUVRY Mme Anne-Marie LINDEN (M. Régis GAUTHIER)

COIN-SUR-SEILLE Mme Lydia ANDREUCCI (Mme Laëtitia JUSTE)

CUVRY M. François CARPENTIER (M. Dominique CHATEAU)

FÉY M. Michel DUMONT (M. Stéphane GRANDJEAN)

GRAVELOTTE M. Michel TORLOTING (M. Dominique BRIOUX)

JURY M. Stanislas SMIAROWSKI (Mme Solange OZBOLT)

JUSSY M. Pierre FACHOT (M. Lionel DERHAN)

LA MAXE M. Bertrand DUVAL (M. Thierry PERNET)

LAQUENEXY M. Patrick GRIVEL (Mme Martine SALZMANN)

LE BAN-SAINT-MARTIN M. Henri HASSER (Mme Sylvie DIEDRICH)

LESSY M. Jean-François LOSCH (Mme Jocelyne BASTIEN)

LONGEVILLE-LÈS-METZ M. Manuel BROCARD (Mme Rosa Marie MEIXEIRA)

LORRY-LÈS-METZ M. Philippe GLESER (Mme Marie-Andrée BRULE)

LORRY-MARDIGNY M. Philippe HARDY (M. Damien THIEL)

MARIEULLES-VEZON M. Pierre MUEL (M. Olivier MITZNER)

MARLY M. Thierry HORY, Mme Odile JACOB-VARLET, M. Christian NOWICKI

MÉCLEUVES M. Philippe MANZANO (Mme Eliane CABIROL)

METZ M. François GROSDIDIER, Mme Béatrice AGAMENNONE, M. Khalifé KHALIFE, Mme Nathalie COLIN-OESTERLE, M. Patrick THIL, Mme Anne DAUSSAN-WEIZMAN, M. Henri MALASSE, Mme Martine NICOLAS, M. Marc SCIAMANNA, Mme Jacqueline SCHNEIDER, M. Eric LUCAS, Mme Anne STEMART, M. Julien HUSSON, Mme Isabelle LUX, M. Bouabdellah TAHRI, Mme Patricia ARNOLD, M. Hervé NIEL, Mme Caroline AUDOUY, M. Guy REISS, Mme Anne FRITSCH-RENARD, M. Jean-Marie NICOLAS, Mme Gertrude NGO KALDJOP, M. Ferit BURHAN, Mme Stéphanie CHANGARNIER, M. Blaise TAFFNER, Mme Amandine LAVEAU-ZIMMERLE, M. Laurent DAP, Mme Chanthly HO, M. Thimothée BOHR, Mme Laurence MOLE-TERVER, M. Bernard STAUDT, Mme Doan TRAN, Mme Rachel BURG, M. Raphaël PITTI, Mme Danielle BORI, M. Jérémy ROQUES, Mme Hanifa GUERMITI, M. Nicolas TOCHET, Mme Pauline SCHLOSSER, M. Sébastien MARX, Mme Marina VERRONNEAU, M. Denis MARCHETTI, Mme Françoise GROLET, M. Grégoire LALOUX

MEY Mme Sylvie ROUX (M. François HARMAND)

MONTIGNY-LÈS-METZ M. Jean-Luc BOHL, M. Lucien VETSCH, Mme Véronique KREMER, M. Salvatore TABONE, Mme Arielle SCHWARTZBERG, M. Dimitri SOKOLOWSKI, Mme Christiane GREINER

MOULINS-LÈS-METZ M. Jean BAUCHEZ (Mme Claudie FUZEWSKI)

NOISSEVILLE M. Geoffrey SCHUTZ (Mme Pierrette GUNTHER-SAES)

NOUILLY M. Claude VALENTIN (Mme Elisabeth NICOLAZO-CRACH)

PELTRE M. Walter KURTZMANN (Mme Martine GILLARD)

PLAPPEVILLE M. Daniel DEFAUX (Mme Cathie PONT)

POUILLY Mme Marilyn WEBERT (M. Régis ZARDET)

POURNOY-LA-CHÉTIVE Mme Martine MICHEL, (Mme Sylvie MAURICE)

RONCOURT M. Antoine POSTERA (Mme Céline SANCHEZ)

ROZÉRIEULLES M. Roger PEULTIER (Mme Martine CHENET)

SAINT-RUFFINE M. Daniel BAUDOÛIN (Mme Sylvie HAHN)

SAINT-JULIEN-LÈS-METZ M. Christophe PREVOST (Mme Sandrine HAMM NIZETTE)

SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE M. Jean-Claude WALTER (Mme Anne Elisabeth DOUTRE)

SAULNY Mme. Nathalie SPORMEYEUR (Mme Dominique SUTTER)

SCY-CHAZELLES M. Frédéric NAVROT (Mme Catherine BASSOT)

VANTOUX M. Antoine DORR (Mme Françoise JAN)

VANY M. Vincent DIEUDONNE (Mme Clarisse BUHLER)

VAUX M. Jean COMBELLES (M. Christian FAVRE)

VERNÉVILLE M. Yves DIEUDONNÉ (M. Robert KURZ)

WOIPPY M. Cédric GOUTH, Mme Yamouna BELKAHLA, M. Erfane CHOUIKHA, Mme Fatiha ADDA, M. Alain PIERRET



ENSEMBLE,
PERMETTONS L'AVENIR
DE NOTRE TERRITOIRE

Grand Metz
METZ



CITADIA

REUR

CHIFFRES- CLÉS

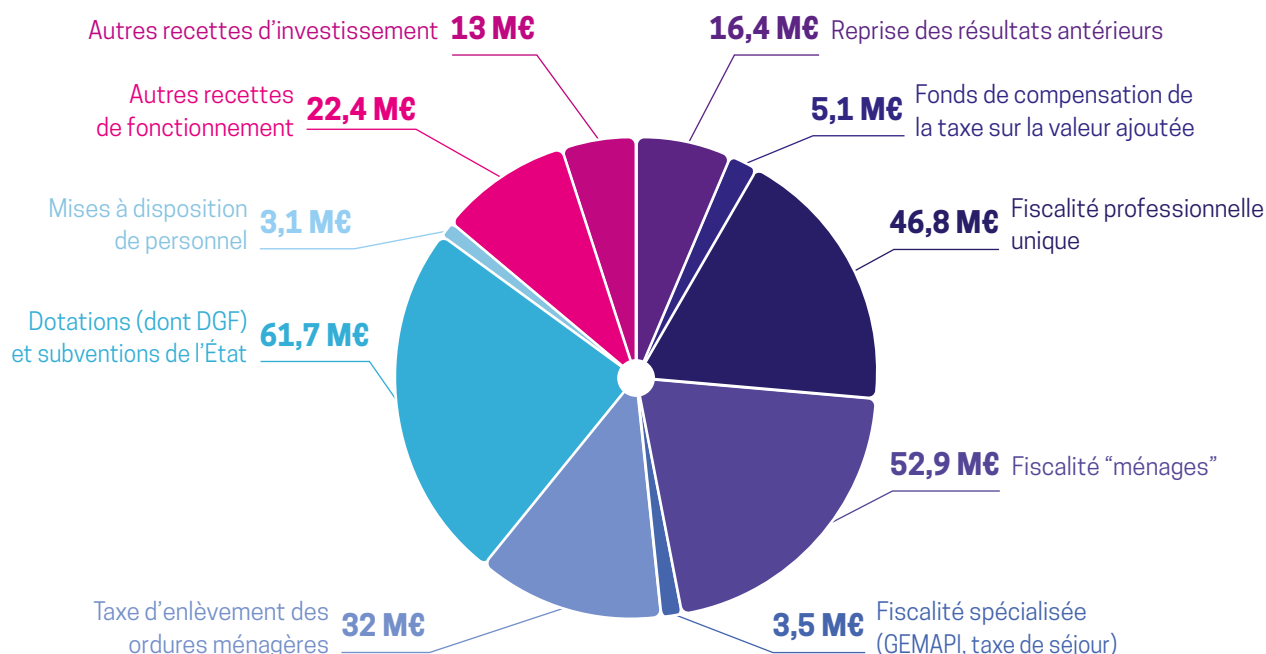
8 réunions de Bureau et
7 Conseils métropolitains

511 délibérations adoptées
par ces deux instances

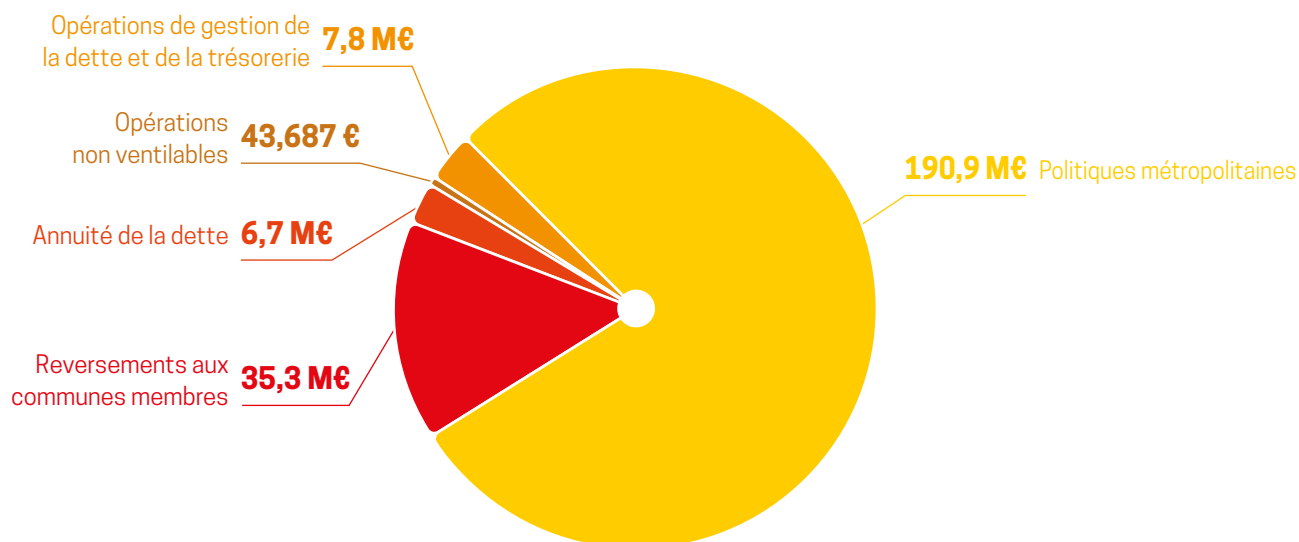
70 réunions de Commissions
d'étude thématiques

LE BUDGET DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ EN 2023

RECETTES (BUDGET PRINCIPAL) : 256,9 M€



DÉPENSES (BUDGET PRINCIPAL) : 240,7 M€

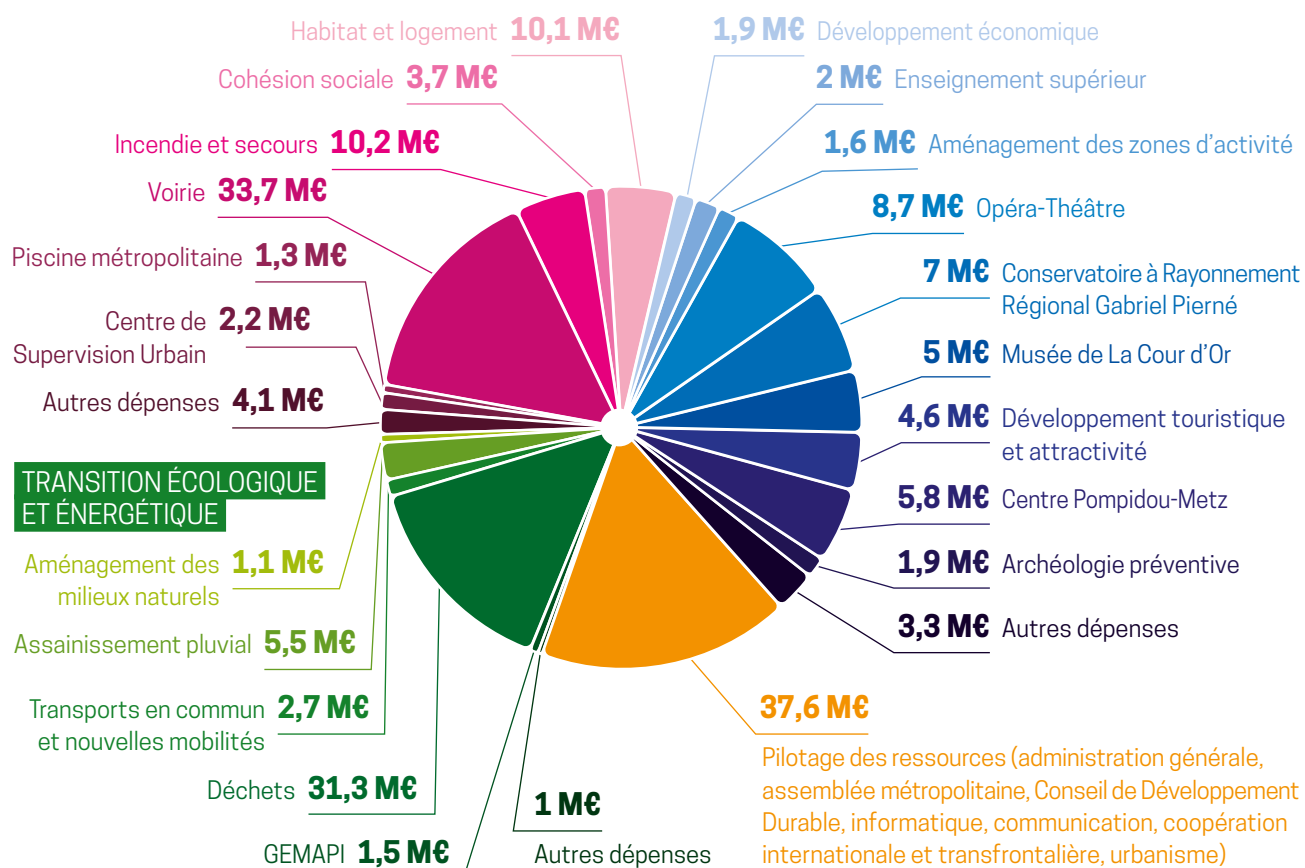


	RECETTES EN M€	DÉPENSES EN M€
Transports publics	81,8	72,3
Déchèteries	5,3	5,2
Archéologie préventive	1,5	1,7
Zones en régie	2,9	2,2

DÉTAIL DES POLITIQUES MÉTROPOLITAINES EN M€ :

COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ



INVESTISSEMENTS 2023



22,7 M€
Voirie,
pistes cyclables et
espaces publics

7,8 M€
Logement social

3,3 M€
Conteneurisation
des déchets et
pose de PAVE

1,26 M€
Piscine
métropolitaine



2,2 M€
Centre de
Supervision Urbain
métropolitain

2,8 M€
Assainissement
pluvial



1,1 M€
Aménagement des
zones d'activités

4,5 M€
d'investissement
informatique pour
la collectivité



LES SERVICES SUPPORTS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

POLITIQUE SALARIALE : PRIME DE POUVOIR D'ACHAT

Soucieuse du pouvoir d'achat de ses agents, dans un contexte inflationniste, pesant notamment sur les plus bas salaires, l'Eurométropole de Metz a souhaité mettre en place la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle. Cette prime facultative a été versée en décembre 2023. Cette mesure a concerné 950 agents pour un montant d'environ 500 000 €.

MISE À JOUR DES FICHES DE POSTE

Afin d'adapter les ressources aux évolutions et aux enjeux qui s'imposent à l'organisation, la Direction des ressources humaines a initié en 2023 une campagne d'actualisation de toutes les fiches de poste. Elle s'inscrit dans une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) qui doit permettre de faire évoluer les compétences des agents. Basée sur une nouvelle méthode d'élaboration, la fiche de poste permettra, notamment, de disposer d'une photographie du poste déclinée en missions, activités, compétences nécessaires. Objectif : optimiser l'organisation de travail et les ressources tout en identifiant les formations à mettre en place au regard des besoins en compétences de l'agent, et améliorer la qualité de vie au travail en mettant en place des actions adaptées visant à prévenir le risque professionnel (formation, achat d'équipements, évolution des méthodes de travail...).

NOUVEAU PROJET D'ACTION SOCIALE



En complément des prestations d'action sociale en faveur du personnel métropolitain proposées par l'Amicale du personnel métropolitain (APM), l'Eurométropole de Metz adhère, à partir du 1^{er} janvier 2024, à Plurélya pour offrir un large panel de prestations d'action sociale, culturelles, de vacances et de loisirs. Le jeudi 23 novembre 2023, le 1^{er} forum de l'action sociale a été organisé à la Maison de la Métropole pour découvrir les nouvelles offres et les prestations proposées aux agents.

SEMAINE DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Dans le cadre de la semaine nationale de la qualité de vie au travail, l'Eurométropole de Metz a organisé des journées prévention et santé au travail, les mardi 20 et jeudi 22 juin 2023 à la Maison de la Métropole. L'occasion pour la collectivité de réaffirmer son engagement en faveur de l'amélioration continue de la qualité de vie au travail. Ces journées ont mis l'accent sur l'ergonomie au bureau à travers 3 ateliers thématiques : fatigue visuelle, travail sur écran et prévention des troubles musculo-squelettiques au bureau. L'objectif était d'adopter les bonnes postures avec des exercices pratiques, des étirements et des conseils pour aménager son bureau. En parallèle, des stands de prévention ont été organisés à destination des personnels techniques autour de la thématique du travail en hauteur pour éviter les chutes au Musée de la Cour d'Or et sur le site Teilhard de Chardin.

MUTUALISATIONS ET TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

L'année 2023 a été consacrée à la mutualisation de nombreux services entre la Ville de Metz et l'Eurométropole. 30 agents de la Ville de Metz ont été mutualisés au sein de la Direction de la Transition Écologique, de la Mission Coopération internationale et européenne, de la direction de la communication et du cabinet du Président. Enfin, la création du Centre de Supervision Urbain métropolitain en 2023 a eu pour conséquence le transfert de 10 agents de la Ville de Metz vers l'Eurométropole de Metz.

CHIFFRES-CLÉS

20 182 bulletins de paie

275 recrutements (postes permanents, poste non permanents, saisonniers)

25 agents accompagnés dans leur départ à la retraite

2 586 journées de formations suivies



DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

LANCEMENT DE LA DÉMARCHE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Responsable de 3.8 % des émissions de gaz à effet de serre, le numérique serait à l'origine de 24 millions de tonnes -équivalent- carbone à l'horizon 2040, selon un rapport sénatorial de 2019.

L'article 35 de la loi visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique (REEN) prévoit que les communes de plus de 50 000 habitants devront définir, au plus tard le 1^{er} janvier 2025, une stratégie numérique responsable qui indique notamment les objectifs de réduction de l'empreinte environnementale du numérique et les mesures mises en place pour les atteindre. Pour préparer cette échéance, l'Eurométropole a lancé une démarche pour élaborer cette stratégie. Un prestataire accompagne la collectivité dans ce travail. Les premières mesures concrètes ont été prises dès 2023 pour réduire l'empreinte carbone de l'Eurométropole. À titre d'exemple, depuis septembre 2023, les ordinateurs en fin de vie de la collectivité sont mis à disposition d'un organisme chargé de leur donner une deuxième vie. La métropole a également notifié un marché pour acquérir du matériel reconditionné.

RECONDITIONNEMENT DU MATÉRIEL INFORMATIQUE

L'Eurométropole de Metz est propriétaire de l'ensemble du parc informatique de la Ville et de la métropole. Elle gère plus de 2 500 ordinateurs et les renouvelle tous les 5 ans. En septembre 2023, une convention a été signée pour confier le matériel à une structure habilitée, PC Solidaire, qui s'inscrit dans une démarche d'inclusion numérique et de réduction des déchets informatiques. PC Solidaire récupère, trie et reconditionne les ordinateurs récupérables, les recycle s'ils ne peuvent pas être reconditionnés, ou les démantèle selon les normes des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). En 2023, la métropole a remis 208 ordinateurs à ce partenaire.

CHIFFRES-CLÉS

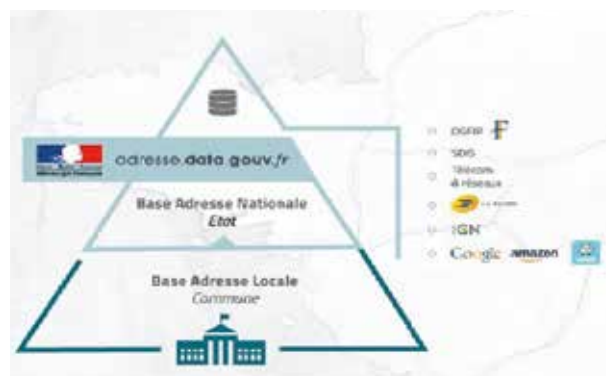
133 projets informatiques

240 serveurs physiques et virtuels

42 000 utilisateurs de
geo.metzmetropole.fr (3 500/mois)

345 PC fixes et **804** PC portables
dans le parc informatique

MISE À JOUR DE LA BASE ADRESSE LOCALE



La loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) et le décret d'application du 11 août 2023 stipulent qu'au 1^{er} janvier 2024, les communes de plus de 2 000 habitants devront avoir réalisé la première mise à disposition de leurs données d'adressage. Les communes de moins de 2 000 habitants seront concernées dès le 1^{er} juin 2024 par cette obligation de création de leur Base Adresse Locale. Ce référentiel d'adresses standard et commun présente bien des avantages et conditionne l'accès aux secours, aux services de livraison et de raccordement à la fibre par exemple. L'Eurométropole centralise, pour les communes membres qui le souhaitent, la mise à jour de la base d'adresse. Fin 2023, 49 738 adresses ont été remontées dans cette base.

DIRECTION DES ACHATS ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

DÉBUT DU SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES (SPASER)

L'Eurométropole de Metz travaille sur la réalisation d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER). Cette démarche vise à utiliser la commande publique comme levier pour la transition écologique et solidaire. Les achats responsables doivent promouvoir des filières locales vertueuses sur le plan environnemental et social. Le SPASER sera un document de référence détaillant les objectifs et les actions à mener, et sera présenté en conseil métropolitain et conseil municipal en 2024. Les agents ont été impliqués en interrogeant leurs besoins et en identifiant les pratiques à valoriser et les axes de progrès à travailler de manière collaborative. Une cartographie des achats sera ainsi réalisée.

LE RECENSEMENT DES BESOINS

L'année 2023 a été marquée pour l'Eurométropole par la mise en place du premier recensement des besoins de la collectivité. Pour se faire, elle a utilisé son outil de gestion des marchés SIS-Marchés, et demandé à chaque responsable de services de renseigner ses futurs besoins pour l'année 2024. S'il répond à une obligation réglementaire et permet de garantir la légalité des procédures de consultation lancées, le recensement des besoins est une pierre de plus dans la volonté de la collectivité de professionnaliser sa fonction achat. Il vise en effet à planifier et quantifier les achats publics sur une année, permettant ainsi une meilleure gestion des calendriers prévisionnels de passation ainsi qu'une optimisation des marchés transversaux. Enfin et surtout, il aide à préparer la définition du besoin (sourcing, préparation cahier des charges, justesse de l'estimation...), anticiper les problématiques et mettre en place un accompagnement spécifique, notamment pour prendre en compte les objectifs de développement durable souhaités par l'Eurométropole.

CHIFFRES-CLÉS

113 procédures de marchés publics dont 67 avec un critère environnemental

152 marchés passés dont 109 avec une clause environnementale

168 consultations de moins de 25 000 € HT

25 groupements de commande Ville et Eurométropole de Metz

DIRECTION DES FINANCES

UNE PRÉPARATION BUDGÉTAIRE OPTIMISÉE

Afin d'optimiser le process budgétaire, les saisies budgétaires s'effectuent désormais directement dans le progiciel financier, à savoir SEDIT. Cette modalité, outre un gain de temps constaté, a permis également d'économiser un grand nombre d'impressions, participant ainsi aux démarches en faveur de la préservation de l'environnement.

UNE RÉFLEXION SUR L'ORGANISATION DE LA DIRECTION DES FINANCES

Consciente des enjeux à venir concernant les finances locales (budget vert, certification des comptes...), des attentes des élus comme de sa Direction Générale en termes d'outils de pilotage et des attentes de la communauté finances en matière d'accompagnement, l'Eurométropole a engagé en 2023 un travail de réflexion sur, d'une part, l'organisation de sa Direction des finances, et d'autre part, la mise à jour de son projet de direction. La nouvelle organisation sera progressivement mise en place, au fur et à mesure des recrutements à venir.

CHIFFRES-CLÉS

10 285 factures payées en 2023 dont 7 235 en fonctionnement et 3 050 en investissement



MISSION AIDE AU PILOTAGE

L'ÉLABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES RISQUES

À l'initiative du Président de l'Eurométropole de Metz, une démarche globale de lutte contre les risques d'atteinte à la probité a été initiée fin janvier 2023. Après un benchmark auprès d'autres collectivités et au regard des recommandations de l'Agence Française Anticorruption (AFA), une cartographie des risques a été élaborée. Quelques 500 risques ont ainsi été identifiés et hiérarchisés, dont 265 risques directement en lien avec des délits d'atteinte à la probité. L'étape suivante a été la proposition d'un plan d'actions ciblé sur les risques d'atteinte à la probité de niveau élevé ou très élevé, par les différentes directions, avec un calendrier de mise en œuvre. Cette action se poursuivra en 2024 et aboutira à l'approbation d'un plan d'actions.

STRATÉGIE ET PARTENARIATS FINANCIERS

En 2023, l'Eurométropole a déposé 88 dossiers de demande de subventions et plus de 6,5 millions d'euros lui ont été notifiés.

Le 27 mars 2023, la Région Grand est a adopté un avenant au contrat métropolitain entre la Région et l'Eurométropole de Metz, et s'est engagée à mobiliser une enveloppe supplémentaire sur des projets majeurs de la métropole. Ainsi, plus de 30 millions d'euros issus des fonds régionaux ou fonds européens gérés par cette dernière ont été fléchés sur la création de la ligne Mettis C, l'extension de la ligne Mettis A, la création de la passerelle piéton-vélo au-dessus de la Moselle, la mise en sécurité de l'Opéra-théâtre, la construction d'une piscine métropolitaine à Woippy, la constitution d'un écosystème hydrogène, la création d'un pavillon de la biodiversité au musée de la Cour d'or, la requalification du centre-ville de Metz et la création d'un Centre de supervision métropolitain.

2023 a également marqué par la mise en place du fonds vert au niveau national. Ce nouveau dispositif a permis de flécher près de 1,2 million d'euros sur divers projets de l'Eurométropole en faveur de la transition écologique.

Enfin, 2023 est également l'année du lancement de la stratégie 2030-2050. L'objectif est de définir, en lien avec les communes de l'Eurométropole, notre vision pour le futur du territoire.

M'LAB, LE LABORATOIRE D'INNOVATION PUBLIQUE DE L'EUROMÉTROPOLE



Les laboratoires d'innovation territoriale sont des outils clefs pour la transformation publique. Au plus près des besoins du terrain, ils permettent de déployer des solutions adaptées aux attentes des habitants et des communes, en mettant l'usager au centre. L'Eurométropole peut ainsi compter sur son laboratoire interne d'innovation publique pour accompagner l'ensemble de ses Directions dans 3 registres différents : l'accompagnement de projet, la transformation interne et la formation. Parmi les exemples de projets accompagnés en 2023, citons :

- le projet de réhabilitation du Centre de Maintenance Métropolitain par le biais d'une enquête d'usages des lieux par les agents,
- le Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné, dans l'expression des besoins liés à la refonte et au réaménagement de l'accueil du bâtiment,
- la définition d'une action innovante à mener pour l'insertion des personnes handicapées au sein de l'administration,
- la formation d'une communauté interne d'innovateurs afin de diffuser les postures d'écoute et de questionnement déployées par le Labo, prenant ainsi la forme d'une formation-action auprès d'une vingtaine d'agents.

CHIFFRES-CLÉS

25 projets accompagnés

25 ateliers collectifs réalisés et une dizaine d'enquête effectuées

LES COMPÉTENCES

DÉVELOPPEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

- Création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Actions de développement économique ; soutien et participation au pilotage des pôles de compétitivité
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- Programme de soutien et aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et aux programmes de recherche
- Création, gestion et entretien des sentiers de randonnée dans le cadre du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)



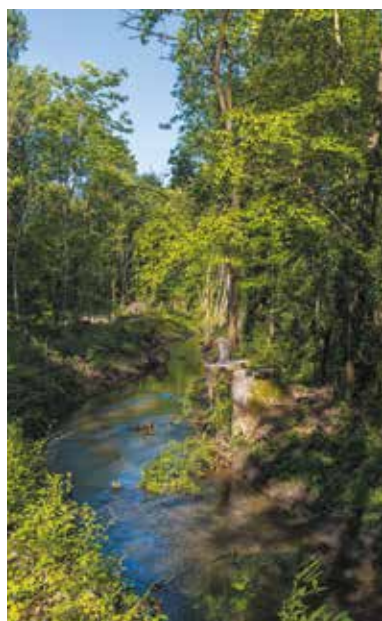
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

- Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) et schéma de secteur ; Plan local d'urbanisme (PLU), document en tenant lieu ou carte communale ; définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain ; actions de valorisation du patrimoine naturel et paysager ; constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité ; création, aménagement et entretien de voirie ; signalisation ; abris de voyageurs ; parcs et aires de stationnement et Plan de déplacements urbains (PDU)
- Création, aménagement et entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain, et leurs ouvrages accessoires
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares
- Établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de télécommunications
- Instruction des autorisations liées au droit des sols
- Archéologie préventive



GESTION DES SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

- Assainissement et eau
- Création, gestion, extension et translation des cimetières et sites cinéraires d'intérêt métropolitain ; création, gestion et extension des crématoriums
- Service d'incendie et de secours
- Service public de défense extérieure contre l'incendie
- Fourrière animale



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

- Gestion des déchets ménagers et assimilés
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- Contribution à la transition énergétique
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Élaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

POLITIQUE DE LA VILLE

- Élaboration du diagnostic de territoire et définition des orientations du Contrat de Ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, local et d'insertion économique et sociale, et des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Programmes d'actions définis dans le Contrat de Ville
- Aide aux jeunes en difficulté
- Actions de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu
- Attribution d'aides favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou dans le cas de besoins urgents via le Fonds d'Aide aux Jeunes

POLITIQUE DE L'HABITAT

- Programme local de l'habitat (PLH)
- Politique du logement ; aides financières et actions en faveur du logement social ; actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage, et des terrains familiaux locatifs
- Attribution des Aides à la pierre (délégation de compétences)
- Attribution des aides financières du Fonds de solidarité logement (FSL)



L'EUROMÉTROPOLE DE METZ AU PLUS PRÈS DES **USAGERS** ET DES **COMMUNES**

UN MÉDIATEUR MÉTROPOLITAIN

Les habitants des 46 communes de l'Eurométropole, usagers des différents services métropolitains, peuvent désormais faire appel au médiateur de la collectivité en cas de litige avec l'administration. Un interlocuteur neutre à leur écoute. Ce médiateur nommé au 1^{er} janvier 2023 à l'Eurométropole exerçait jusqu'ici cette fonction uniquement à la ville de Metz. Désormais également présent à la Maison de la Métropole, le médiateur joue un rôle d'interface entre les citoyens et l'administration, en cas de litige. Si parfois, les sujets qui lui sont soumis ne relèvent pas de la médiation, il oriente tout d'abord la personne vers le bon service. Le médiateur intervient ainsi, lorsque nécessaire, en deuxième ressort, et s'efforce de « fluidifier » le dialogue entre les usagers et la Métropole.

LES ÉLUS MUNICIPAUX DES 46 COMMUNES RÉUNIS

Temps fort de la vie métropolitaine, une convention a réuni les élus municipaux des 46 communes de l'Eurométropole le 10 juin 2023 à Metz Expo. Objectif : mieux faire connaître l'intercommunalité et ses missions. Les maires se retrouvent régulièrement dans les instances métropolitaines, mais pas forcément leurs conseillers municipaux. Prévue par ce que l'on appelle la « charte de gouvernance » de la métropole, pas moins de 900 élus étaient donc invités, représentants de toutes les communes métropolitaines. Les nombreux présents ont été informés sur cinq grands sujets : la transition écologique, la cohésion sociale, les travaux de voirie, la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), et la mission de services aux communes développée par la métropole (remplacement de personnels administratifs, achats groupés etc.).

L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES MEMBRES DE L'EUROMÉTROPOLE

Des Matinales à destination des communes membres de l'Eurométropole ont été organisées, à 7 reprises, tout au long de l'année 2023 afin de présenter des sujets impactant à la fois les politiques communales et métropolitaines : qualité de l'air dans les équipements recevant du public, végétalisation des cours d'école, subventions, Centre de Supervision Urbain, Plan Pluie, etc. En parallèle, des rencontres destinées aux DSG et secrétaires de mairie sont également l'occasion d'échanger et d'expliquer les actions métropolitaines en faveur des communes.

CHIFFRES-CLÉS

8 223 visiteurs accueillis
à la Maison de la Métropole

49 545 appels téléphoniques reçus

4 143 courriers reçus

9 298 signalements Anomalies
du Domaine Public



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CODEV)



CHIFFRES-CLÉS

7 réunions de Bureau

4 assemblées plénières

4 thèmes traités en 2023 :
Mobilités, PLUi, Santé,
Stratégie métropolitaine
2030-2050

RENCONTRE AVEC LES MAIRES DE L'EUROMÉTROPOLE

Le CODEV a entrepris à la mi-mars 2023 une série de rencontres avec les maires des communes de l'Euro-métropole. Une façon pour l'assemblée de travailler toujours au plus près des préoccupations citoyennes. Jean-Claude MORETTI, Président de l'assemblée citoyenne, a rencontré les différents maires de l'Euro-métropole. L'instance de démocratie participa-

tive a proposé notamment d'organiser des ateliers de sensibilisation à destination des habitants, dans les communes volontaires. Les séances sont animées sur le modèle ludique de la « fresque de la mobilité » et de la « fresque du climat », des jeux incitant chacun à imaginer des comportements plus respectueux de l'environnement.

L'ÉQUITÉ FACE À L'ACCÈS AUX SOINS SUR LE TERRITOIRE

Après son travail de réflexion sur les mobilités, le CODEV a examiné le sujet de l'accès aux soins sur le territoire de la métropole, lancé officiellement au cours d'une assemblée plénière le 23 mars. Pour alimenter leurs travaux, les conseillers se sont appuyés sur des experts et ont bénéficié d'une collaboration avec des étudiants de l'Institut Supérieur Environnement Qualité (ISEQ) de Metz. Une conférence publique a également été organisée en partenariat avec le Centre Pierre Janet en novembre 2023. Les travaux se poursuivent en 2024.

AVIS SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le CODEV a été saisi par l'Euro-métropole pour rendre un avis sur le projet de PLUi. Après une rencontre avec le Vice-Président Henri HASSER en charge de la planification urbaine et plusieurs réunions de réflexions, le CODEV a rendu son avis « comment doit évoluer l'aménagement de notre territoire pour nous projeter dans l'ère des transitions 2050 ? » en juillet 2023. Cet avis intervient avant la concertation publique à laquelle est soumis ce document réglementaire majeur pour l'avenir du territoire.

DES RÉFLEXIONS POUR LA STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE

Dès octobre 2023, le CODEV a engagé les travaux sur la Stratégie métropolitaine 2030-2050 pour faire suite à la saisine du Président de l'Euro-métropole. L'importance du sujet pour les citoyens a conduit à associer les membres du Forum aux travaux du CODEV. Audition de la Vice-Présidente, Anne FRITSCH-RENARD, réunions d'ateliers et assemblée plénière ont permis de mener ces débats.

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET EUROPÉENNE



LA MAISON DU LUXEMBOURG INAUGURÉE PAR LE GRAND-DUC DE LUXEMBOURG

Le Grand-Duc et la Grande-Duchesse de Luxembourg ont inauguré le nouvel espace de la Maison du Luxembourg en gare de Metz le 12 mai 2023. Cette structure vise à faciliter le quotidien des travailleurs frontaliers et à rapprocher le Luxembourg et la métropole messine. Le Président de l'Eurométropole et Maire de Metz a souligné l'importance de ce lieu et de cette gare, où des milliers de personnes se rendent chaque jour au Luxembourg pour travailler. Il a également souligné la nécessité de coopérer dans la gestion de l'emploi et des transports transfrontaliers. La journée s'est poursuivie par la visite de la cathédrale et un déjeuner officiel à l'Hôtel de ville de Metz, puis par une visite à la Maison Robert Schuman à Scy-Chazelles.



PREMIER FORUM FRANCO-ALLEMAND : VILLES SUR L'EAU

Le premier forum franco-allemand organisé par l'Eurométropole de Metz a réuni plus d'une centaine de personnalités politiques, responsables locaux, universitaires et tout public le 4 octobre 2023. La thématique de cette première édition était « Villes sur l'eau ». L'occasion de débattre sur les axes fluviaux comme solution durable aux échanges commerciaux, touristiques, etc. À l'heure de l'urgence climatique, le transport fluvial apparaît comme « le plus écologique et le plus économique », rappelle François Grosdidier, Président de l'Eurométropole lors de son allocution de bienvenue aux participants. Les personnalités présentes ont réaffirmé le rôle de la Moselle comme « axe de communication essentiel entre la Mer du Nord et la Méditerranée, via le Rhin, et les ports d'Anvers et de Rotterdam ». De nombreuses avancées restent néanmoins nécessaires pour que cet axe soit opérationnel et ce forum était l'occasion de porter un message commun en direction de la France, de l'Allemagne et de l'Europe pour faire avancer le développement du transport fluvial.

SECONDE ÉDITION DU VILLAGE DES FRONTALIERS

Pour sa seconde édition, le Village des frontaliers, organisé par la Maison du Luxembourg en partenariat avec des organismes Franco-Luxembourgeois, a animé la place de la République à Metz le samedi 17 juin 2023. L'objectif de cet événement est de renseigner et orienter les travailleurs frontaliers France-Luxembourg sur les spécificités de leur statut au sein de notre espace transfrontalier, tout en valorisant les atouts et les richesses du territoire de la Grande Région. L'événement a été jugé constructif par les visiteurs, qui ont pu obtenir des réponses concrètes à leurs questions du quotidien notamment sur la fiscalité, la législation sociale, l'emploi, les bourses, la mobilité... Ce Village des Frontaliers est dans la continuité de la politique de coopération transfrontalière de l'Eurométropole.



UN CENTRE DE SUPERVISION URBAIN MÉTROPOLITAIN



Afin de répondre aux besoins et enjeux en matière de tranquillité et sécurité publiques, l'Eurométropole de Metz a décidé la création d'un Centre de Supervision Urbain (CSU) métropolitain, dans le cadre de sa compétence en matière de prévention de la délinquance. Le nouveau CSU est opérationnel depuis le 6 novembre 2023. Son inauguration a eu lieu le 15 novembre 2023.

Il assure la gestion et l'exploitation du réseau de vidéoprotection urbaine, tant par le stockage des images (meilleure connaissance des faits, sécurisation de l'enregistrement dans le cadre de réquisitions judiciaires), que par leur visionnage en temps réel 24/7/365 par des opérateurs de vidéoprotection en lien avec les forces de l'ordre sur le terrain (intervention et réactivité accrues). Il remplit des missions d'observation générale de la voie publique (signalement de tout fait répréhensible ou susceptible d'avoir un impact sur la vie locale), comme des missions spécifiques liées à un événement particulier (ex : manifestations et rassemblements sur la voie publique, événements festifs, sportifs, culturels...).

Le niveau de prestation et les capacités du nouveau CSU métropolitain permettent de proposer à toutes les Communes qui le souhaitent de s'y raccorder selon un niveau d'intervention à la carte. Une convention d'adhésion au CSU encadre les relations entre la Métropole et chaque commune signataire.

Afin de desservir et connecter les Communes de la Métropole et de mailler le territoire, il est par ailleurs prévu la construction d'un réseau métropolitain de transmission de données (« dorsale » fibre optique), notamment nécessaire au raccordement des communes au CSU. Le volet réseau et le projet de CSU sont donc pleinement imbriqués sur le plan des infrastructures. Les données collectées, qu'elles soient des flux vidéo, des alarmes, ou des remontées d'objets connectés, ont pour objectif d'être exploitées au profit d'autres politiques publiques telles que la mobilité, la propreté urbaine, et globalement l'optimisation des services publics.

Le Centre de Supervision urbain a représenté 2 ans d'études et de travaux. Les travaux bâtimentaires ont représenté un coût d'investissement de 1,3 M€ HT. Le coût des matériels, des études, de l'installation, et de l'ensemble de la migration du CSU (équipements centraux) s'élève à 1,2 M€ HT. Le mur d'écrans à lui seul coûte près de 700 k€ HT. Au total, le coût du site central, bâtiment et équipements, est donc de 2,5 M€ HT, soit 3 M€ TTC, entièrement financés par la Métropole.



Habiter et se déplacer

En 2023, l'Eurométropole de Metz poursuit ses efforts pour améliorer les mobilités douces avec la création de pistes cyclables, la piétonnisation de rues et la seconde édition de sa navette fluviale électrique. En matière de politique de l'habitat, l'Eurométropole est désormais en conformité avec le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage de la Moselle, et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), entre en phase opérationnel. Un nouveau Contrat de Ville est élaboré avec l'ensemble des acteurs en 2023. Enfin, la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme connaît un franc succès et le Plan Local d'Urbanisme inter-communal est arrêté par le Conseil métropolitain en avril.



MOBILITÉ ET ESPACES PUBLICS



DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES TOUJOURS PLUS NOMBREUX

Trois axes cyclables majeurs ont été aménagés en 2023 à Metz : boulevard Paixhans, rue Laurent Charles Maréchal et sur le terre-plein central de l'avenue Foch. Ces chantiers font partie du plan vélo 2022/2026 déployé par l'Eurométropole de Metz, et pour lequel une enveloppe de 15 millions d'euros est programmée. Les travaux ont été coordonnés toute au long de l'année 2023 avec la rénovation des réseaux enterrés.

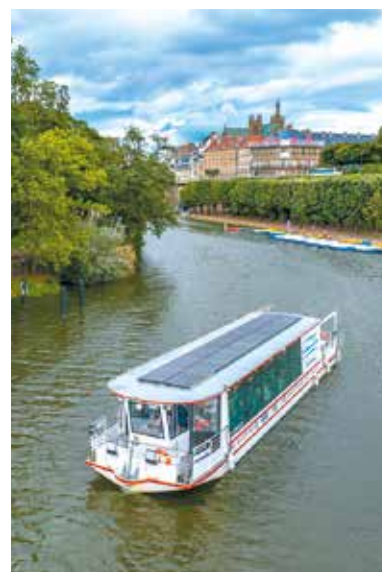
2023 a également permis d'engager des travaux de création de voie verte sur la partie Nord de l'île du Saulcy, au niveau des berges de la Moselle. Ces travaux qui s'achèveront en 2024



permettront de boucler l'aménagement du tour du Saulcy initié en 2022. D'autre part, une nouvelle voie verte a été inaugurée en septembre 2023 entre Vany et Chieulles. Financée entièrement par l'Eurométropole, la réalisation de cette voie s'inscrit également dans le plan vélo. On citera également l'aménagement de la voie verte Marly - Pouilly et le démarrage de l'aménagement du tronçon Marly - Montigny les Metz - Metz sur l'ancienne voie ferrée Metz - Château Salin. Enfin, les études de la passerelle WADRINEAU se sont poursuivies pour un montant de 164 k€.

METZ'O : UNE DEUXIÈME ÉDITION

Fort de sa première saison, Metz'O a transporté à nouveau les voyageurs durant l'été 2023. Le tarif est resté celui d'un ticket de bus classique du réseau Le Met' et les vélos pouvaient toujours monter à bord. Mais deux nouvelles communes étaient desservies par la navette fluviale : Scy-Chazelles et Moulins-lès-Metz. Le succès a de nouveau été au rendez-vous avec 19 631 trajets enregistrés de début juin à fin septembre 2023 avec une hausse de fréquentation de 13 % par rapport à 2022.



PIÉTONNISATION DE LA RUE DES ALLEMANDS

Depuis le 10 juillet 2023, la rue des Allemands à Metz et ses abords sont devenus piétons tous les jours. Le nouveau plan de circulation sécurise les déplacements des piétons et des cyclistes, tout en facilitant l'accès aux commerces, et permet de fluidifier la circulation piétonne de la cathédrale jusqu'à la Porte des Allemands. Plus globalement, cette mesure d'effectue dans le contexte de la requalification du quartier Outre-Seille.



DES TRAVAUX QUI AVANCENT RUES SERPENOISE ET LADOUCETTE

Destinés à revitaliser le centre-ville de Metz, les travaux de transformation des rues Serpenoise et Ladoucette se sont poursuivis tout au long de l'année 2023 avec notamment le renouvellement des réseaux d'eau et d'électricité. Le projet est mené en collaboration entre l'Eurométropole, maître d'ouvrage et coordonnateur des concessionnaires, et la Ville de Metz, qui conduit les opérations.

2,5 millions d'euros HT ont été investis. Pendant les travaux, les commerces sont restés ouverts et accessibles, les accès piétons étaient sécurisés et les livraisons effectuées dans des emplacements spécifiques dans les rues adjacentes. La Serpentine sera inaugurée à l'été 2024 avec ses aménagements tels que des îlots de fraîcheur et des animations sonores et lumineuses.



METTIS A ET C : UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ET DES ÉTUDES

Après une phase d'études et de concertation menées de 2021 à 2023, la future ligne METTIS C est entrée dans sa phase d'enquête publique le 4 décembre 2023. Le projet proposé résulte d'un équilibre entre un niveau de service performant, et le partage de l'espace entre piétons, cyclistes, véhicules individuels et transports collectifs. À l'issue de l'enquête publique, le projet pourra être déclaré d'utilité publique, ce qui annoncera le début de la réalisation des aménagements. Les travaux de la nouvelle ligne intégreront également l'aménagement de pistes cyclables

et la plantation de végétaux, dans le cadre d'une requalification complète des espaces publics. En parallèle, les études pour le prolongement de la ligne METTIS A se sont poursuivies. Cette extension de 2,2 km desservira le nord de l'Actipôle, zone à forte densité d'emplois. L'aménagement d'un parking-relais et d'une zone de covoiturage permettra également de stationner les véhicules en toute sécurité, à proximité immédiate de la ligne de transport en commun. Enfin, 4 nouvelles stations jalonnent ce parcours.

VERDISSEMENT DU PARC AUTOMOBILE DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ

Fortement engagée depuis 2022, la mise en place de la politique de verdissement du parc de véhicules de l'Eurométropole se poursuit au-delà des objectifs réglementaires fixés dans le cadre de la Loi des Orientations des Mobilités. Si en 2022, 6 véhicules du parc ont été renouvelés avec des véhicules faibles émissions, le nombre est passé à 10 véhicules à très faible émission en 2023, ce qui représente un taux de 37 % par rapport à l'objectif réglementaire de 30%. Cette accélération a été permise à la suite de l'installation de 19 bornes de recharge à la Maison de la Métropole pour un montant de 120 000 € mais également par l'installation de prises électriques dédiées sur les divers sites de l'Eurométropole.

UN SECOND DÉPÔT DE BUS EN CONSTRUCTION

La réalisation de la ligne METTIS C comprend également la création d'un nouveau dépôt de bus avec son aménagement extérieur et la réalisation de deux parkings de rabattement, pour faire face à l'accroissement de la flotte de METTIS et aux difficultés d'augmentation capacitaire du dépôt de bus actuel situé rue aux intendants JOBA. Le Plateau de Metz-Frescaty s'est révélé le lieu idéal pour accueillir un bâtiment de maintenance d'environ 1 500 m², un bâtiment d'exploitation de 560 m², avec station de lavage, locaux techniques et une surface de stationnement assez grande pour accueillir une trentaine de bus. Le lancement du concours début avril 2023, prévoit la livraison prévisionnelle de l'ouvrage au 4^e trimestre 2025. Le lauréat maître d'œuvre sera désigné au 1^{er} trimestre 2024.



DE NOMBREUX TRAVAUX DE VOIRIE DANS LES COMMUNES

Les enveloppes annuelles de voirie ont permis notamment la réalisation de :

- 60 opérations de rénovation des chaussées et/ou trottoirs sur les 46 communes, et 28 opérations de gros entretien de voirie sur les anciennes routes départementales pour un montant total de 7 300 k€.
- 3 opérations de voirie en ZAE pour un montant de 696 k€, et 8 opérations d'éclairage (430 k€) qui ont permis le passage en led de près de 250 points lumineux sur le patrimoine éclairage des ZAE, permettant d'obtenir à la fin 2023 un taux d'équipement en led des ZAE métropolitaines de 60 %. Des horloges connectées ont aussi été mises en place afin de moduler les horaires d'allumage / extinction à la demande.
- 3 opérations de requalification de voiries et espaces publics sur Metz (1 400 k€), avec le démarrage de l'opération de réenchantement de la rue Serpenoise, le démarrage de l'opération de réaménagement du cœur Magny, et enfin l'aménagement de la rue Martin Champs et du parking de l'association sportive RS Magny.
- 6 opérations de requalification ou de sécurisation de voirie hors Metz (1 240 k€), avec l'aménagement d'un giratoire au carrefour de la croix

de Metz à Lorry les Metz, la sécurisation de la M5 à Pournoy la Chétive, la sécurisation de carrefour M6/M6A à Vaux, l'accompagnement du projet communal de requalification de la traversée d'Augny, la première phase de la sécurisation de la traversée de Chesny, et la sécurisation de la traversée de Fey.

- 8 opérations d'aménagements de sécurité et d'accessibilité (plateaux, ralentisseurs, places PMR etc.) sur Metz pour un montant total de 205 k€, et 10 opérations en dehors de Metz pour un montant de 195 k€. Le déploiement des zones 30 sur la ville de Metz s'est également poursuivi avec l'aménagement en 2023 de zones 30 sur Metz Nord, les Iles, et Devant les Ponts, avec des aménagements d'entrées de zone, de double sens cyclable, et des aménagements de sécurité pour un montant total de 308 k€.
- 4 opérations d'envergure sur les ouvrages d'art (2 257 k€) : étanchéité et reprise complète de la voirie, sécurisation du garde-corps et amélioration de la piste cyclable sur le Pont de fer ; réfection des joints et sécurisation de la liaison cyclable sur le pont de Moulins franchissant la Moselle ; remplacement de la passerelle Hegly (pont du bras mort) ; fin des travaux

de remplacement d'une buse à Peltre par un pont cadre à la suite de son effondrement en 2022.

Par ailleurs, le dispositif PLUSSUR mis en place par l'Eurométropole en 2022, qui permet de financer des aménagements de sécurité légers dans les communes, est fortement monté en puissance en 2023 avec le financement de 26 opérations (dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée aux communes) pour un montant total de 515 k€.

Plusieurs opérations de modernisation ou de gros entretien des équipements existants ont également été réalisées : sur les carrefours à feux (152 k€), sur la signalisation horizontale et verticale (306 k€), sur les dispositifs de contrôle d'accès du plateau piétonnier / jalonnement dynamique des parkings (566 k€) et sur le système de régulation du trafic (109 k€) de la Métropole. Ces dépenses intègrent notamment l'opération de piétonnisation de la rue des Allemands et le nouveau plan de circulation mise en œuvre en Outre Seille depuis l'été 2023 qui a mobilisé des moyens humains et financiers pour l'adaptation de la signalisation, des carrefours à feux, et la mise en œuvre de nouvelles bornes de contrôle d'accès.

POLITIQUE DE L'HABITAT

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : UNE NOUVELLE AIRE PERMANENTE À METZ

Le nouvel équipement a été aménagé rue de la Seulhotte à Metz et a ouvert en février 2023. Composé de 24 emplacements pourvus chacun de deux places caravanes de 75 m², il comprend également une buanderie fermée avec évier, toilettes et douche. Cette aire est destinée à accueillir des familles pour 3 à 6 mois.



Pour chacune d'elles, le loyer sera d'environ 350 à 400 € par mois, tout inclus. Cette aire d'accueil constitue le dernier investissement (2,9 millions d'euros) réalisé par l'Eurométropole afin d'être en conformité avec le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage de la Moselle.



NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)

Le NPNRU concerne 4 Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) : Borny, Bellecroix, La Patrotte Metz-Nord et Saint Eloy Pré-Génie. En 2020, les élus ont souhaité revoir le projet engagé par la mandature précédente. Une convention a été signée en septembre 2021 pour prévoir des évolutions notamment dans les quartiers Bellecroix et La Patrotte Metz-Nord, les habitants ayant fait part de leur souhait de préserver les espaces verts et de réorienter le programme initial. En novembre 2023, un avenant

à cette convention NPNRU a été signée par l'Eurométropole, les Communes de Metz et Woippy, et les bailleurs sociaux, pour prendre en compte les demandes d'évolutions. Les quartiers de Borny et Saint Eloy Pré-Génie sont, quant à eux, entrés en phase opérationnelle. L'ensemble de ce programme est valorisé à environ 233 millions € HT avec un total de concours financiers de l'Agence nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) de 71,3 millions €.

RÉNOVATION DES COPROPRIÉTÉS

L'Eurométropole de Metz accompagne la rénovation des copropriétés à travers ses différents dispositifs :

- L'Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées (ORCOD) de Metz Borny qui concerne 8 copropriétés dégradées dont l'une est en Plan de Sauvegarde : la copropriété Bernadette. Les travaux sont financés à 80% par des fonds publics et les occupants sont accompagnés et relogés si nécessaire. Différents acteurs, tels que la SEM Eurométropole Metz Habitat et l'Établissement Public Foncier du Grand Est, sont impliqués dans le dispositif.
- Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Copropriété Dégradée (OPAH-CD) sur la copropriété Gabriel Pierné, situé dans le quartier du Sablon à Metz. En 2023, les travaux de rénovations énergétiques de la copropriété se sont achevés permettant un gain énergétique de 35 % après travaux et l'atteinte d'une étiquette D.



RÉNOVATION DES LOGEMENTS DE PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS

L'Eurométropole de Metz accompagne également les propriétaires occupants, bailleurs et les petites copropriétés de moins de 50 lots à travers son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) depuis 2017. Cette opération, terminée depuis le 8 octobre 2023, a permis de rénover 986 logements sur 6 ans pour 10 millions d'euros de subventions de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah) et 1,3 million d'euros de subventions métropolitaines.

COHÉSION SOCIALE

CHIFFRES-CLÉS

400 habitants mobilisés pour la construction du Contrat de Ville

128 K€ de subventions aux acteurs de la politique de la ville

2.6 M€ consacrés à la prévention spécialisée

35 000€ en faveur de l'égalité femme-homme

UN NOUVEAU CONTRAT DE VILLE

Alors que le contrat 2015-2023 s'achève, un nouveau Contrat de ville a été élaboré en collaboration avec l'ensemble des acteurs en 2023. L'Eurométropole a réalisé un diagnostic territorial à son échelle et à l'échelle de chaque quartier. Elle a ainsi organisé six consultations citoyennes dans les six quartiers prioritaires de la ville entre le 19 et le 30 juin 2023, réunissant plus de 400 habitants. Afin de compléter le diagnostic territorial et mettre en regard les éléments issus des réunions réalisées avec les habitants, l'Eurométropole a organisé un temps de concertation spécifique à destination d'une soixantaine de professionnels de terrain de la politique de la ville, le 14 décembre 2023. Enfin, comme prévu par le cadre national, une restitution a été organisée par la métropole, conviant à la fois les professionnels de terrain et les habitants. Ce temps a notamment permis de prioriser les enjeux. Fort de cette concertation et des éléments qui en sont issus, le contrat rédigé en 2024 reprend à la fois les enjeux de gouvernance, d'intervention globale et des thématiques transversales qui ont émergées des concertations dans les quartiers : l'emploi, le cadre de vie, l'émancipation, la sécurité, l'engagement et la citoyenneté. Le plan d'action sera mis en œuvre dès 2024 et évalué au prisme de trois sujets transversaux à prendre en compte : l'égalité femme-homme, la lutte contre les discriminations, le respect des valeurs de la République et de la laïcité.



UN RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ENTRE LES VILLES DE LA MÉTROPOLE

La démarche de recensement des actions de cohésion sociale a été lancée dès février 2022. Elle s'inscrit dans les 10 chantiers prioritaires pour la Métropole et notamment celui de l'action sociale et les services à la personne, sur lequel les villes et leur CCAS occupent une place centrale. Dans ce cadre, un groupe de travail qui réunit des élus des différentes communes pour assurer une plus grande cohérence dans les actions sociales de la métropole, a été constitué. Animé par la métropole et le CCAS de Metz, il s'est donné plusieurs objectifs : mieux se connaître, mieux connaître la population pour répondre à ses besoins, et donner de la visibilité aux actions menées. Au cours des 5 séances de travail organisées en 2023, différents thèmes ont été abordés tels que les aides légales et facultatives, la recherche de financement ou les conseillers numériques France services. Un recensement des actions menées par chacun sur plusieurs thèmes a été réalisé (alimentaire, accès aux droits, de prévention, seniors), permettant à la fois de renforcer l'interconnaissance sur ce qui est fait et d'échanger sur les bonnes pratiques.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Bien que la prévention spécialisée relève des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance placée sous la responsabilité du Département, la compétence de la prévention spécialisée est également portée par la Métropole depuis le 1^{er} janvier 2020 sur son périmètre. Il s'agit d'une action d'éducation spécialisée visant à permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social. Face aux constats des élus de besoins d'une intervention sociale de proximité en faveur des jeunes sur le territoire de Montigny, une mission exploratoire a été mise en place sur ce territoire en septembre 2022. Les travaux ont conclu lors du Comité de pilotage de mars 2023 à la nécessité de déployer une équipe de prévention spécialisée. 10 territoires sont ainsi couverts par ce service : 8 à Metz, Montigny et Woippy.



DE L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS À L'AMÉLIORATION DE L'OFFRE, UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE PORTÉE PAR SON DYNAMISME INTERACTEURS

La Convention territoriale globale 2021-2025, signée entre la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), la Métropole et les villes a pour objectif, sur la base d'un diagnostic partagé et d'une démarche partenariale, d'élaborer un projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles (petite enfance, parentalité, logement, accès aux droits, jeunesse/animation de la vie sociale...). La Métropole en assure la coordination. Sous son égide, 5 priorités ont été fixées en 2023 et ont trouvé leur traduction concrète et opérationnelle à travers des actions telles que la participation à la co-construction de la Maison des bébés de la Ville de Metz (maison 1000 premiers jours), l'animation de 10 réunions interacteurs permettant de renforcer la connaissance et l'interconnaissance en particulier sur la parentalité, la mise en place d'un groupe de travail particulier pour travailler au renforcement de l'inclusion des enfants et jeunes à besoins spécifiques, l'élaboration d'un annuaire numérique des acteurs locaux et de leurs missions, la mise en place d'un groupe de travail « attractivité des métiers de la petite enfance et de l'animation » et l'animation d'une co-réflexion sur les enjeux de cette attractivité et des stratégies d'actions à déployer.

UN SOUTIEN AUX ACTEURS DE LA COHÉSION SOCIALE

L'Eurométropole porte une politique volontariste en faveur de la cohésion sociale qui a pour objectifs le renforcement et l'inclusion des personnes vulnérables, au-delà des seuls quartiers politiques de la ville. Elle se traduit en particulier par un soutien financier d'acteurs associatifs qui œuvrent en la matière. La programmation 2023 s'est articulée autour de deux axes principaux : favoriser la médiation, la prévention de la délinquance et l'accès aux droits d'une part, et lutter contre les discriminations d'autre part. Dans ce cadre, 12 associations différentes ont été soutenues pour un budget de 57 500 €, soit 15 actions dont 8 en faveur de l'égalité femme-homme.

UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS) 2023 AU PLUS PRÈS DES ACTEURS DE TERRAIN

L'Eurométropole de Metz dans le cadre de son Contrat Local de Santé 2022-2026 porte l'ambition de construire une politique santé visant à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et à favoriser des parcours de santé cohérents à l'échelle locale. Le CLS compte 6 axes stratégiques. Si tous ont trouvé un développement en 2023, le rapprochement du CLS et de la Convention Territoriale Globale ou encore avec le Programme Alimentaire Territorial peut être souligné tout comme celui avec le Conseil local en santé mentale et les Centres sociaux, dans une logique de cohérence des actions. S'agissant des projets innovants : la réponse à l'appel à projet ADEME pour Ozon'air peut être souligné dans le cadre de ce bilan, prenant sens dans l'objectif particulièrement investi en 2023 de renforcer les environnements favorables à la santé.

FIN DE LA CONTRACTUALISATION DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LES EXCLUSIONS "PLAN PAUVRETÉ" AU 31 DÉCEMBRE 2023

Dans le cadre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté et les Exclusions, l'Eurométropole de Metz a contractualisé depuis 2019 avec l'État (DDETS) afin de prévenir et lutter contre la pauvreté au travers de la Convention d'Appui à la Lutte Contre la Pauvreté et pour l'Accès à l'Emploi (CALPAE). Cette convention qui s'est achevée en 2023 prévoyait le financement de quatre actions entre 2020 et 2023 à destination du public jeune en rupture ou en situation de décrochage scolaire, une priorité partagée avec la prévention spécialisée dont la Métropole a la compétence depuis 2020. Le budget du plan pauvreté s'est élevé à 685K€, dont 1 tiers (131K€) supporté par la Métropole sur 3 ans, le reste étant pris en charge par l'État. Au total, ce sont 958 jeunes bénéficiaires qui ont été touchés par les actions du plan pauvreté, à travers le portage d'actions par trois partenaires, APSIS EMERGENCE, CMSEA et Mission Locale du Pays Messin (MLPM) : remobilisation à destination de jeunes en rupture, chantiers éducatifs, chantiers participatifs, projet PRISME (projet de remobilisation par l'insertion sociale et modules éducatifs), présence de conseillers professionnels lors d'événements organisés sur les quartiers prioritaires de la ville, etc. Ces derniers ont repéré au total 584 jeunes et en ont accompagné 237.

URBANISME

CHIFFRES-CLÉS

4 730 demandes d'autorisations d'urbanisme

4 401 demandes de certificats d'urbanisme



SUCCÈS POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

La mise en œuvre de la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme connaît un franc succès : environ 77 % des demandes ont été déposées numériquement en 2023 contre 54.5% en 2022. Ce ratio monte à 88 % en ce qui concerne les demandes de certificats d'urbanisme informatifs, essentiellement sollicités par les notaires.

L'Eurométropole s'est organisée afin d'accompagner le public mais également les professionnels (architectes notamment) et les communes dans le cadre de la dématérialisation. Ainsi, 91 heures d'accompagnement ont été vouées aux communes de l'Eurométropole dont 57 heures consacrées à la formation. À cela s'ajoute, 73 heures d'accompagnement auprès des administrés et des professionnels soit 250 appels (aide en ligne à la création d'un dossier, à la transmission de pièces complémentaires, gestion des problèmes de connexion,...). De plus, une procédure a été mise en place concernant les mises en demeure administratives accompagnées d'astreintes financières pour mise en conformité de travaux réalisés sans autorisation. 90 constats d'infraction ont été établis et des mises en demeure effectuées.

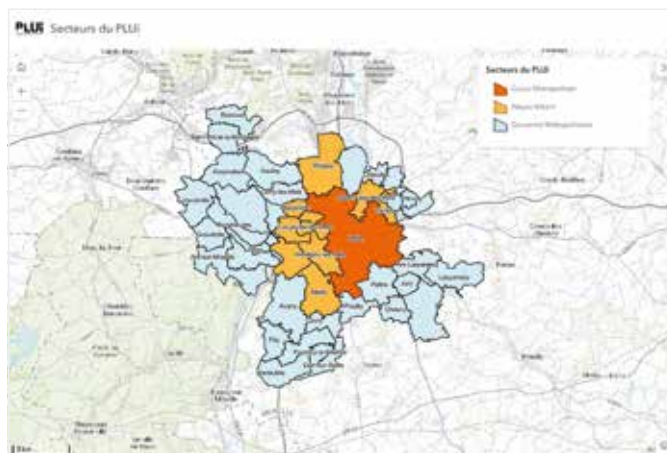
DES AUTORISATIONS D'URBANISME TOUJOURS PLUS NOMBREUSES

4 730 demandes d'autorisations d'urbanisme ont été instruites par l'Eurométropole en 2023, soit une augmentation de 3.25 % par rapport à 2022. Par ailleurs, 4 401 demandes de certificats d'urbanisme informatifs ont été également traitées.

Parallèlement, les recours déposés et les procédures pénales engagées par les maires des communes représentent : 17 recours gracieux, 11 recours contentieux, 5 audiences au tribunal administratif et une audience devant le tribunal correctionnel.

De nombreux échanges ont eu lieu avec les services du Procureur de la République, les services de police et la gendarmerie nationale sur la partie pénale, toutes ces actions étant réalisées en lien étroit avec les maires de l'Eurométropole.

PLANIFICATION TERRITORIALE



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) ARRÊTÉ

Le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal a été arrêté par le Conseil métropolitain le 3 avril 2023, puis à nouveau le 2 octobre 2023 après l'avis défavorable d'une commune. Ce plan a pour objectif d'harmoniser les règles d'urbanisme selon les mêmes modalités à l'ensemble du territoire métropolitain et de répondre aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux de la métropole. Ainsi, menée à l'échelle intercommunale, la réflexion a permis de réduire la superficie des zones susceptibles d'être urbanisées. Et le respect des continuités écologiques, trames vertes, bleues et noires, essentielles à la préservation de la biodiversité, constitue l'un des atouts de ce PLUi. L'élaboration de ce plan est également le moment propice pour repenser les périmètres de protection des monuments historiques. Les rayons de 500 mètres jusqu'à présent en vigueur, peuvent aujourd'hui être remplacé par des Périmètres Délimités des Abords (PDA), plus adaptés au bâti des monuments historiques et à leur environnement paysager et patrimonial. L'Eurométropole de Metz a proposé aux communes et à l'Architecte des Bâtiments de France de créer des PDA autour des 138 monuments historiques que compte le territoire. 24 communes sont concernées.

Une enquête publique unique PLUi/PDA a été organisée à l'automne 2023. Celle-ci a permis aux habitants de s'informer sur tous les éléments des projets, et de formuler leurs observations dans les registres disponibles en mairie des 45 communes concernées, ainsi qu'à la Maison de la Métropole. Elle s'est terminée le 1^{er} décembre 2023. L'Eurométropole a ensuite commencé à travailler sur l'analyse des 1 300 observations qui ont été faites par le public, et sur l'élaboration d'un mémoire en réponse au procès-verbal de synthèse de la Commission d'enquête ; celle-ci doit rendre son rapport et ses conclusions début 2024.

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPi)

L'année 2023 a constitué pour le RLPi, une année de transition. Pour mémoire l'élaboration de ce document de planification, qui a pour objectifs essentiels la protection du cadre de vie, la mise en valeur des paysages et le renforcement de l'attractivité commerciale de la métropole, a été lancée fin 2020, en étroite collaboration avec l'ensemble des maires des 45 communes concernées par la démarche. Après la longue phase de concertation qui s'est déroulée en 2022, associant les habitants, les commerçants et artisans, les associations de protection de l'environnement et les professionnels de l'affichage, le projet, pour tenir compte des attentes exprimées notamment par la ville-centre, a été retravaillé au cours de l'année 2023. Les pièces réglementaires (plans de zonage et règlement écrit) en particulier, ont été modifiées. La nouvelle version du RLPi, créant deux sous-zones au sein de la zone ZP4 dédiée aux axes routiers structurant le territoire métropolitain, a été soumise en fin d'année, à la validation de l'ensemble des maires à l'occasion d'une Conférence Intercommunale des Maires en Urbanisme (CIMU). Au regard du calendrier actualisé, cette version remaniée fera l'objet d'une délibération du conseil métropolitain en juin 2024 pour tirer le bilan de concertation et « arrêter le projet ». Une enquête publique sera ensuite organisée, l'approbation et l'entrée en vigueur du RLPi devant intervenir au début de l'année 2025.

Valoriser et préserver

En 2023, l'Eurométropole de Metz met en place plusieurs initiatives en matière de gestion des déchets, notamment l'installation de deux locaux à déchets en centre-ville, le déploiement d'une stratégie de tri à la source des biodéchets, l'étude de faisabilité d'une tarification incitative et le lancement du défi «Trier mieux, produire moins». Par ailleurs, l'Eurométropole s'engage dans une stratégie de déploiement de l'hydrogène comme alternative aux énergies fossiles et travaille sur la rénovation du réseau de chauffage urbain. Elle lance la consultation publique pour son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et met en place des actions pour la rénovation énergétique des bâtiments. En matière de nature et de paysage, l'Eurométropole s'associe à la Communauté de Communes Rives de Moselle pour valoriser les Étangs de Saint-Rémy, et établit un plan d'aménagement pour la forêt du Mont Saint-Quentin.



DÉCHETS



MISE EN PLACE DE DEUX LOCAUX À DÉCHETS EN CENTRE- VILLE DE METZ

L'implantation de Points d'apport volontaires aériens ou enterrés (PAVA ou PAVE) étant impossible dans de nombreux secteurs du centre-ville, une alternative a été recherchée par l'Eurométropole afin d'éviter les points de présentation dans les rues devant les immeubles et rendre ainsi l'espace public plus propre. Un premier local à déchets a été inauguré le 12 avril 2023 au 29 rue Haute Seille à Metz. Point d'apport volontaire « derrière les murs », ce local est conçu pour que les riverains y déposent 24 heures/24 et 7 jours/7 leurs déchets ménagers d'une part, et leurs emballages et papiers d'autre part. Protégé par vidéosurveillance, le local est nettoyé 6 jours sur 7. Un deuxième local a été mis en service au 7 rue Serpenoise à Metz le 23 novembre. 6 autres équipements similaires sont actuellement à l'étude et pourraient voir le jour entre 2024 et 2026, permettant de finaliser la conteneurisation du centre-ville de Metz.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'INSTAURATION D'UNE TARIFICATION INCITATIVE

Aujourd'hui, le service public de gestion des déchets ménagers et assimilés est principalement financé par le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Le montant de TEOM n'est pas lié à la production de déchets mais à la valeur locative de la propriété taxée. Une tarification incitative constitue, a contrario, un régime fiscal créant un lien direct entre la production de déchets et le montant de la participation de l'utilisateur au service public de gestion des déchets.

Afin d'explorer la faisabilité de création d'une tarification incitative, l'Eurométropole de Metz a retenu l'offre d'un groupement d'entreprises (CITEXIA – AJBD – Cabinet LANDOT) en 2023. L'étude en cours portera sur toutes les dimensions d'une tarification incitative : incidences techniques et organisationnelles, fiscalité et modalités de facturation, communication,...

CHIFFRES-CLÉS

1 600 composteurs mis à disposition

21 Points d'Apport Volontaire Enterrés et **19** Points d'Apport Volontaires Aériens installés

2 locaux à déchets mis en service au centre-ville de Metz

21 Points de Regroupements supprimés (141 bacs retirés du domaine public)

DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE DE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Afin de répondre aux termes de la réglementation issue notamment de la Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC), l'Eurométropole de Metz déploie une stratégie de tri à la source des biodéchets basée notamment sur le renforcement du compostage. En 2023, 1 600 composteurs ont été mis gratuitement à disposition d'habitants de l'Eurométropole (contre une moyenne de 650 composteurs par an depuis 2018), tendance traduisant une dynamique importante en faveur de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets. La collecte constituant le second volet de la stratégie métropolitaine de tri à la source des biodéchets, l'Eurométropole de Metz prépare une expérimentation de collecte sur deux secteurs distincts (Ars-sur-Moselle, Moulins-Lès-Metz, Le Ban-Saint-Martin, Metz-Nord / hyper-centre-ville de Metz) à compter de l'automne 2024.





DÉFI « TRIER MIEUX, PRODUIRE MOINS »

L'Eurométropole a lancé le défi «Trier mieux, produire moins» à Coin-lès-Cuvry. Les habitants ont pesé leurs déchets pendant deux fois quinze jours et ont adopté des bonnes pratiques pour réduire le contenu de leurs poubelles ou mieux le trier. Des réunions et des rendez-vous individuels ont été organisés pour accompagner les familles volontaires. Des ateliers collectifs ont également permis de partager des astuces pour réparer les objets du quotidien et cuisiner de manière à éviter le gaspillage. Ces petits gestes individuels peuvent avoir un impact collectif sur l'environnement. Une nouvelle édition du défi pourrait être organisée dans d'autres communes de l'Eurométropole.

NOUVELLE COLLECTE DES CARTONS DES PROFESSIONNELS AU CENTRE DE METZ

Afin d'améliorer le cadre de vie en centre-ville, l'Eurométropole de Metz a mis en place de nouvelles modalités de collecte des cartons des professionnels. Ainsi, depuis novembre 2023, les professionnels du secteur apportent leurs cartons, à plat, propres et vides, auprès d'un véhicule stationné aux points de collecte dédiés durant des tranches horaires précises. Deux passages de 15 à 20 min par jour sont programmés du mardi au vendredi. En moyenne, ce sont 25 tonnes de cartons des professionnels qui sont collectées chaque mois par ce dispositif.

LE CENTRE DE TRI D'HAGANIS MODERNISÉ

HAGANIS a investi 15 millions d'euros (avec une contribution financière de l'ADEME et de l'éco-organisme CITEO) pour moderniser le centre de tri et l'adapter aux nouvelles consignes nationales de tri. Le nouveau centre de tri dispose de technologies de dernières générations pour assurer une haute performance de tri : séparateurs optiques (reconnaissance par infrarouge des objets par nature de matériaux), cribles balistiques (reconnaissance selon la taille et la forme des objets). Les travaux ont été réceptionnés courant 2023 et permettent d'accueillir et de traiter 30 000 tonnes d'emballages et de papier par an, contre 20 000 auparavant.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET D'EXTENSION DU CENTRE TECHNIQUE MÉTROPOLITAIN

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents basés sur le site du Centre Technique Métropolitain, l'Eurométropole engage 7 millions d'euros pour aménager et étendre le bâtiment. Objectifs : adapter les locaux dédiés aux métiers de l'exploitation (vestiaires, dispatching, bureaux, réunions...), étendre et réaménager les espaces de bureaux, créer des espaces accueillants de pause et de restauration, créer un espace d'accueil des usagers, améliorer les performances énergétiques du bâtiment, avoir une aire de lavage des véhicules plus efficace et fonctionnelle, améliorer et renforcer l'offre de stationnement (voitures et 2 roues) et créer un lieu de stockage partagé pour l'Eurométropole. Les études de conception se sont déroulées durant l'année 2023.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS (SERD)

Après la crise sanitaire liée au COVID 19 contraignant l'organisation de manifestations, l'édition 2023 de la SERD a accueilli, en novembre 2023, le retour de l'évènement « Les déchets, le père-Noël en a ras la hotte ! ». Cette édition a été coorganisée avec le Centre Commercial Saint-Jacques, une première dans un lieu stratégique de grand passage.

Dans le cadre de la SERD 2023, 12 animations ont été réalisées autour de différents thèmes (lutte contre le gaspillage alimentaire, réparation, compostage, réduction des emballages...) regroupant plus de 400 participants estimés.



GRAND CYCLE DE L'EAU



RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN : CLASSEMENT PAR L'ÉTAT ET RÉNOVATION

Le réseau de chaleur urbain métropolitain figure parmi les plus importants réseaux de France. Avec 140 kilomètres de réseau déployés sur neuf communes, un fort potentiel de développement, des taux d'énergies renouvelables (64 %) et de CO₂ en phase avec la réglementation, les conditions techniques étaient réunies pour que le réseau de chaleur métropolitain soit classé par l'État. Cette reconnaissance

nationale est aujourd'hui chose faite. Le classement du réseau oblige le raccordement des nouvelles constructions et des bâtiments faisant l'objet de rénovations importantes sur le périmètre défini par la Métropole. La rénovation du réseau de chauffage urbain s'est poursuivie en 2023, avec la tranche la plus importante sur l'îlot central de l'avenue Foch sur plus de 300 m, réseau déployé dans les an-

nées 60. Ce projet sur l'avenue Foch a nécessité 5 mois de travaux, sur un chantier atypique, intégré aux travaux de la Métropole dans le cadre de la création de la piste cyclable, et le déplacement temporaire d'arbres et arbustes et de 2 statues : Roi Albert et Raymond Mondon. Il n'y a pas eu de perturbation des usagers (hormis 2 coupures afin de remplacer les mètres détériorés) ou des riverains.

L'ASSAINISSEMENT ET LA GESTION DES EAUX PLUVIALES : TRAVAUX ET SCHÉMA DIRECTEUR

En 2023, l'Eurométropole a consacré 3,2 M€, dont 356 000 € d'études, à des chantiers d'assainissement. Elle est ainsi intervenue pour réhabiliter les réseaux dans le cadre de la requalification de la traversée d'Augny, rue de Metz à Marly et rue du Général Franiatte à Montigny-lès-Metz pour accompagner la reprise des espaces publics dans le cadre du projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

En études, l'Eurométropole a poursuivi son travail sur le Schéma Directeur de gestion des eaux pluviales et du Zonage, appelé PLAN PLUIE, avec la finalisation des phases 2 et 3 (établissement d'une cartographie de déraccordement et d'accumulation des eaux) et l'engagement de la phase 4 (rédaction d'un règlement, d'une doctrine et d'un zonage communal).

UNE ATTENTION PORTÉE SUR LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

Cette année de transition a permis d'arbitrer sur les niveaux d'exigences souhaités par la collectivité, notamment en termes de Protection Inondation (PI), sur les ruisseaux de Vallières et de la Ramotte, ou sur la gestion des milieux aquatiques des ruisseaux de Saulny-Woippy et de Montvaux. En 2023, une mare a été réalisée sur Chesny (10 000 €) ainsi que la transformation d'un pont sur la Commune de Sainte Ruffine permettant de réduire le risque inondation (ouvrage dit du « Goglo » pour 30 000 €).

Enfin, par délibération en date du 18 décembre 2023 l'Eurométropole a défini ses systèmes d'endiguement et a transféré ses 3 digues (Port de Metz, Ban Saint Martin et Ars-sur-Moselle/Ancy Dornot) au syndicat mixte Moselle Aval pour engager et réaliser les travaux nécessaires à leur mise en conformité et ceux nécessaires à l'augmentation du niveau de protection des ouvrages.

L'AMÉLIORATION DE LA DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

En plus des travaux d'entretien, de contrôle réglementaire et de renouvellement patrimonial des poteaux incendie, l'Eurométropole a mené en 2023 un chantier consistant à améliorer la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) déjà existante, grâce aux crédits apportés par le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2022-2026. Ce chantier, réceptionné définitivement par le SDIS en mars 2024,

portait sur l'installation de 3 citernes enterrées de 120 m³ chacune sur la commune de Mécleuves. Ces travaux ont permis de sécuriser l'ensemble de Lanceumont, comprenant une salle des fêtes, une école, un accueil périscolaire et plusieurs habitations dont des petits collectifs, pour un montant de 230 000 €.

ÉNERGIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE HYDROGÈNE

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), l'Eurométropole s'est engagée dans une stratégie de déploiement de l'hydrogène comme alternative aux énergies fossiles. Afin d'accompagner le déploiement d'une filière hydrogène territoriale et après avoir eu confirmation de l'État qu'aucun projet de production et/ou distribution d'hydrogène n'était actuellement prévu à proximité de son territoire, l'Eurométropole de Metz a rejoint l'actionnariat (10%) de la SAS H2 Metz, aux côtés de l'UEM (80%) et de John Cockerill (10%) pour sa création en août 2023. L'objet principal de cette société est la production, la distribution et la vente d'hydrogène renouvelable et bas-carbone. Ainsi, au moins un acteur sera en mesure de répondre aux besoins de consommation des bus et des bennes à ordures ménagères à hydrogène.

L'Eurométropole de Metz a également travaillé sur la définition technique des véhicules à hydrogène, qui s'est notamment concrétisée par la commande de 6 bus SAFRA de 12 mètres à hydrogène en janvier 2024. Pour prétendre à des subventions sur l'investissement des véhicules, un dossier de candidature à l'Appel à Projets « Écosystèmes territoriaux hydrogène » de l'ADEME a également été déposé. Enfin, la collectivité participe à des partenariats régionaux et transfrontaliers pour soutenir le développement de la filière hydrogène et notamment promouvoir une formation certifiante dans les régions transfrontalières françaises, belges, luxembourgeoises, allemandes et suisses.



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL : LA CONSULTATION PUBLIQUE EST LANCÉE !

La consultation publique du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de l'Eurométropole de Metz s'est déroulée entre le 16 juin et le 31 juillet pour recueillir les observations des habitants. Ce plan vise à relever les défis liés au changement climatique, à la qualité de l'air et à l'énergie. L'Eurométropole de Metz s'engage depuis 10 ans dans des actions en faveur du climat et de l'énergie. Le nouveau PCAET est plus ambitieux que le précédent, avec une plus grande concertation avec les acteurs du territoire et des objectifs mieux évalués. Le diagnostic a révélé des enjeux tels que les émissions de gaz à effet de serre, la pollution de l'air et la facture énergétique.

ZOOM SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

L'Eurométropole met en place des actions dans le cadre de son Plan Climat, en se concentrant sur la rénovation énergétique des bâtiments. Étant donné que les bâtiments représentent une grande partie des consommations énergétiques (55,7 %) et des émissions de gaz à effet de serre (43,5 %), il est essentiel d'entreprendre des rénovations globales performantes et à grande échelle. Pour cela, l'Eurométropole prévoit d'accompagner les professionnels du bâtiment dans la formation à la rénovation énergétique et s'appuie sur l'ALEC du Pays Messin pour accompagner les particuliers dans leurs projets. Objectif : porter le nombre de logements rénovés à 2 300 par an dans les prochaines années et former 250 jeunes par an à l'horizon 2030.



ÉCO-DÉFIS : 38 ENTREPRISES LABELLISÉES

Les Éco-défis des artisans et des commerçants sont organisés par l'Eurométropole de Metz, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle et la Chambre de Commerce et d'Industrie Moselle Métropole Metz. Objectif : accompagner les artisans et commerçants volontaires dans la réalisation de défis afin de tendre vers un développement éco-exemplaire. Par exemple : utiliser un véhicule électrique pour ses livraisons, acheter de nouveaux équipements pour réduire la consommation d'énergie, proposer des marchandises en vrac, etc. Pour cette 7^{ème} édition, 38 entreprises ont été labellisées en novembre 2023. À noter : depuis janvier 2023, les labellisés Eco-défis peuvent bénéficier d'une aide financière de l'Eurométropole de Metz. Ce coup de pouce, d'un montant de 5 000 euros maximum, est destiné à financer jusqu'à 40 % de leurs investissements en matière de transition écologique.

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La loi sur les énergies renouvelables (loi APER) du 10 mars 2023 donne la possibilité aux communes afin d'agir en faveur du développement des énergies renouvelables. Elle confie à l'Eurométropole de Metz le rôle de coordinateur et d'accompagnateur des communes de son territoire dans la définition de zones d'accélération des énergies renouvelables. Six ateliers sectoriels ont ainsi été réalisés d'octobre à décembre 2023 pour les 46 communes, proposant une méthodologie pour élaborer cette cartographie et des outils de concertation pour les communes. Un accompagnement personnalisé a ensuite été proposé aux communes qui ont sollicité un soutien. Les zones d'accélération concernent uniquement l'éolien, la méthanisation et le solaire.

UNE MÉTROPOLE QUI VISE L'EXEMPLARITÉ POUR SES BÂTIMENTS

En 2023, les consommations énergétiques dans les bâtiments exploités par l'Eurométropole sont en baisse de 13 % (1 GWh économisé par rapport à 2021). Ce résultat reflète les efforts menés, avec les mesures du Plan de Sobriété et la mise en place d'un marché d'exploitation des installations climatiques avec intérêt. Ces résultats sont de bons augures quant à l'atteinte des objectifs du Décret Tertiaire. Néanmoins, malgré ces bons résultats de consommations réelles (en GWh), les budgets de fonctionnement pour l'énergie sont en hausse (en €), s'expliquant par la flambée des prix de l'énergie, notamment à la suite des crises géopolitiques de ces dernières années.

265 k€ ont été investis en 2023 pour réaliser des audits énergétiques afin de définir les futurs travaux du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), une étude relative au développement des panneaux photovoltaïques sur le patrimoine bâti de l'Eurométropole ainsi que pour des travaux de remplacement des menuiseries, d'isolation et de requalification de toitures.



NATURE ET PAYSAGE



VALORISATION DES ÉTANGS DE SAINT-REMY

L'Eurométropole de Metz et la Communauté de Communes Rives de Moselle se sont associées par convention, pour mener ensemble un projet de valorisation des Étangs de Saint-Rémy, un site naturel d'une centaine de plans d'eau, et qui s'étend sur plus de 1 000 ha. Des aménagements seront prévus pour accueillir les promeneurs tout en préservant la nature. Pour cela, des études et des inventaires faune et flore sont en cours sur une partie des terrains. Un grand nombre d'espèces végétales a déjà pu y être observé. 24 séances de sensibilisation à la biodiversité sont organisées pour les enfants des communes voisines en 2023. L'Agence de l'Eau Rhin Meuse soutient aussi financièrement ces projets.

LA FORÊT DU MONT SAINT-QUENTIN SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Le Mont Saint-Quentin, site classé, présente des richesses naturelles et historiques à préserver. L'Office national des forêts (ONF) et l'Eurométropole ont établi un plan d'aménagement pour les 20 prochaines années afin de prendre soin de la forêt. La forêt est un lieu de promenade et de loisirs, mais aussi un abri pour les animaux et les végétaux, et elle contribue à améliorer la qualité de l'air en captant le carbone. Cependant, la forêt du Mont Saint-Quentin est en mauvais état de santé en raison des attaques de champignons et des effets du changement climatique. Des coupes d'arbres sont nécessaires pour prévenir les risques de chutes de branches et permettre à la forêt de se régénérer. La gestion de la forêt est essentielle pour assurer sa préservation et sa durabilité. La mise en œuvre de cet aménagement forestier, acté dans un document signé le 9 novembre 2023 entre l'Eurométropole et l'ONF débute par la réalisation des travaux de sécurisation des principaux sentiers.



UN ÉCURODUC SUR LA TRAME VERTE ET BLEUE MÉTROPOLITAINE

Dans le cadre de sa politique de préservation et la restauration de sa Trame Verte et Bleue, l'Eurométropole de Metz a installé en novembre un écuroduc au-dessus de la M603. Ce dispositif, composé d'une corde reliant 2 arbres situés de part et d'autre de la route, permet aux écureuils de pouvoir dorénavant traverser de manière sécurisée cet axe de circulation particulièrement passant et de connecter ainsi deux espaces boisés, où ces derniers trouvent gîtes, nourriture et partenaires pour leur reproduction. D'autres travaux de renforcement de la Trame Verte et Bleue métropolitaine sont prévus en 2024 et 2025.



Sortir et découvrir

En 2023, l'Eurométropole redécouvre l'histoire de son territoire à travers des fouilles archéologiques d'envergure. Toujours soucieuse d'apporter une programmation culturelle riche et variée à ses habitants tout au long de l'année, elle peut compter sur ses équipements culturels. Le Musée de La Cour d'Or, qui se renouvelle sans cesse et se projette vers l'avenir, connaît une fréquentation record. L'Opéra-Théâtre multiplie les coproductions nationales et internationales pour le plus grand plaisir de son public. Enfin, le Conservatoire à rayonnement régional propose des expériences artistiques inédites, où les styles et les influences se mélangent.



ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE



DES INTERVENTIONS DANS LES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

En 2023, l'Eurométropole est intervenue dans plusieurs de ses communes (de Chieulles à Woippy, en passant par Mécleuves, Jury ou encore Ars-Laquenexy...). Ces fouilles participent ainsi à la politique d'amélioration de la qualité de vie et de la gestion des déchets urbains (fouilles préalables à l'installation de points d'apport volontaires enterrés (PAVE) en milieu urbain), à l'aménagement du territoire (opérations d'habitat notamment à Montigny-les-Metz, rue de la Vallée de la Seille), mais également à la mise en œuvre de projets structurants pour le territoire. Ainsi des diagnostics ont été menés d'une part sur le site des Halles Sollac à Woippy en amont du projet de piscine métropolitaine, et d'autre part au Cloître des Recollets dans le cadre du projet de développement de ce haut lieu de l'écologie urbaine. Ces opérations ont permis de documenter et d'approfondir la connaissance des différentes périodes

d'occupation historique de notre territoire. Le diagnostic mené sur le cloître des Récollets a notamment permis d'attester d'une occupation du site, situé à l'intérieur de l'enceinte de l'oppidum gaulois et de la fortification romaine, depuis au moins l'Antiquité.

De même, dans le périmètre du projet de la rue de la Vallée de la Seille à Montigny-les-Metz où, dans le prolongement de premières découvertes ayant révélé, en 2019 et 2020, des vestiges dont les plus anciens remontent au Paléolithique, le diagnostic mené a confirmé l'occupation et des installations humaines sur une longue durée, de l'âge du Bronze moyen à l'époque Moderne, à l'échelle d'un petit terroir. Cette zone revêt un intérêt majeur pour l'étude et la compréhension de l'occupation du sol et de l'exploitation du milieu sur plus de 3500 ans, ainsi que pour la restitution de l'évolution du paysage par le biais de l'étude géomorphologique.

UNE COMPÉTENCE ET UNE EXPERTISE RECONNUES AU-DELÀ DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Le service d'archéologie préventive de l'Eurométropole est régulièrement sollicité pour effectuer des fouilles sur l'ensemble de la région Grand Est. En 2023, l'opération la plus exemplaire a été menée à Luttange, dans et aux abords du Château. Dans ce cadre, les fondations de l'ancienne église romane ont été mises au jour. À l'intérieur, dans une chapelle funéraire consacrée aux seigneurs de Luttange, quatre individus, trois adultes et un enfant, ont été découverts et datés entre le XVII^e et XVIII^e siècles. Au sud de l'église, deux sépultures, dont une remontant au XI^e siècle, témoignent de l'ancien cimetière paroissial supprimé avant l'époque moderne.

En outre, la fouille menée à l'intérieur de la cour du château a permis d'observer les méthodes de construction d'une motte castrale du XI^e-XII^e siècle et de son évolution en château fortifié. Cette découverte permet de faire remonter la date de construction de l'édifice de plus d'un siècle.



MUSÉE DE LA COUR D'OR

CHIFFRE-CLÉ

80 767 visiteurs en 2023 :
record de fréquentation
depuis l'ouverture du
Musée !



LE MUSÉE SE RENOUVELLE CHAQUE ANNÉE...

En 2023, le parcours permanent a fait l'objet de plusieurs évolutions notables : dans le cadre du projet global de rénovation des salles consacrées à l'antiquité, la salle dédiée au « Monde des Dieux » a fait l'objet d'une refonte significative, permettant notamment de présenter des œuvres découvertes sur le territoire messin.

Autre évolution majeure : le retour au musée de la copie du Plan Relief représentant la Ville de Metz vers 1830-1850, maquette dont l'original est conservé au Musée des Invalides à Paris. Cette reproduction monumentale, confectionnée dans les années 1990 par des agents municipaux dans les murs de la Chapelle des Petits-Carmes (l'actuel espace d'accueil rénové), a réintégré le musée à l'occasion des journées européennes du patrimoine en septembre 2023 et suscite depuis l'intérêt permanent des visiteurs.

La salle consacrée à l'histoire de la communauté juive à Metz a également fait l'objet d'une première étape de rénovation : à l'occasion des Journées européennes de la culture juive, le public a pu découvrir *Dessine-moi le bleu du Ciel*, salon *Judaïca*, de Jean-Christophe Roelens, initialement présentée aux archives municipales et enrichie pour son exposition au musée. L'installation de cette œuvre et d'une table tactile

permettant de découvrir la Bible et les commentaires de Rashi de Troyes marquent le début de la réflexion devant aboutir à une meilleure compréhension et à une meilleure mise en valeur des œuvres présentées.

Le renouvellement de l'expérience de visite et du service au public est passé également en 2023 par la réponse à des besoins spécifiques avec la création de livrets en langue FALC (Facile à Lire et à Comprendre) correspondant à 5 parcours différents dans les salles. Ils ont été conçus et développés en partenariat avec les personnes accueillies et les encadrants du Hameau « Le Haut-Soret » de Saint-Julien-lès-Metz. Grâce à un vocabulaire simplifié complété par des pictogrammes et des photographies des collections en contexte, ils sont principalement destinés aux personnes atteintes de troubles cognitifs. Leur usage peut toutefois être bien plus large : enfants en cours d'apprentissage de la lecture, personnes en cours d'apprentissage du français, personnes dyslexiques ou atteintes de troubles visuels...

Enfin, la perspective des fêtes de fin d'année a été marquée par la dynamisation de la boutique du Musée avec l'arrivée de nouvelles collections notamment textile, en lien avec des acteurs locaux.



... ET SE PROJETTE VERS L'AVENIR

Dans le prolongement de l'adoption en 2022 d'un nouveau schéma directeur d'aménagement, l'année 2023 a été consacrée à l'avancée de plusieurs projets structurants au premier rang desquels celui de création du Pavillon de la Biodiversité, dont l'ouverture est prévue à la fin de l'été 2025. Le transfert de bureaux et de la bibliothèque de recherche / documentation en février-mars 2023 a permis de libérer les surfaces et de conduire des premiers travaux préparatoires sur les locaux appelés à accueillir ce nouvel espace de 350 m². Celui-ci sera accessible depuis l'espace d'accueil du musée et présentera, dans une scénographie soignée, innovante et immersive, les enjeux de la biodiversité à partir des riches collections d'histoire naturelle messines.



LE MUSÉE RAYONNE ET S'EXPORTE

En 2023, en raison des travaux et projets sur lesquels il concentre ses efforts, le Musée de La Cour d'Or a fait le choix de ne pas proposer une importante programmation culturelle événementielle *in situ*. Il a en revanche développé encore sa présence « hors les murs » et ses partenariats :

- via l'exposition *Art moderne. Paris-Moselle (1950-2000)*, au château de Courcelles de Montigny les Metz en février et mars,
- via la présentation des « Trésors inattendus du Musée de la Cour d'Or » à l'Archéosite de Mondelange durant l'été et à la foire exposition d'automne (FIM),
- via le prêt d'œuvres à d'autres institutions dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine (telle la version itinérante de l'exposition consacrée à Marie Sautet mise à disposition du Palais du Gouverneur),

- via enfin la reconduction de sa participation au Salon du Livre de Woippy par la création d'une exposition consacrée aux œuvres de l'Égypte ancienne.

Enfin, compte tenu de la richesse de ses collections, le Musée de La Cour d'Or est régulièrement sollicité par d'autres Musées, pour prêter des œuvres dans le cadre d'expositions prestigieuses ; c'est ainsi que plusieurs éléments phares de ses collections médiévales (sarcophage de Louis le Pieux, éléments du Chancel de Saint Pierre aux Nonnains, plat de reliure en ivoire dit d'Adalbéron) ont été prêtés au Conseil départemental du Var pour l'importante exposition *Trésors du royaume de Lotharingie, l'Héritage de Charlemagne* de juillet à octobre 2023 ; de même, le célèbre tableau de Gustave Moreau *L'égalité devant la mort ou Œdipe Voyageur* a été prêté au Louvre-Lens pour l'exposition *Animaux fantastiques* de septembre 2023 à 2024.

LE MUSÉE SE REFAIT UNE BEAUTÉ

L'année 2023 a été synonyme de travaux au Musée. La Cour de la Conservation, point d'entrée possible du futur Pavillon de la Biodiversité, a vu l'achèvement des études et le démarrage des travaux fin 2023 afin de la rendre plus accessible et accueillante. Les travaux de requalification de la toiture et de ravalement de façade ont débuté en milieu d'année. Ils s'achèveront à la fin du printemps 2024 avec la mise en service de panneaux photovoltaïques en autoconsommation individuelle. Ces travaux sont concomitants à la restauration des thermes Gallo-Romains.

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL

UNE PROGRAMMATION RICHE ET VARIÉE

De l'Arsenal à Metz aux salles des fêtes des communes de l'Eurométropole de Metz en passant par la scène de l'Opéra-Théâtre, le caveau des Trinitaires ou son propre auditorium, le conservatoire présente chaque année plus de 200 animations : concerts, spectacles, auditions, conférences, cours de maîtres, portes ouvertes, visites du bâtiment... De nombreuses actions artistiques et pédagogiques sont menées en partenariat avec les acteurs culturels du territoire, tels que la Cité musicale-Metz, l'Orchestre national de Metz, le Centre Pompidou-Metz, l'Opéra-Théâtre, le Musée de La Cour d'Or, le Transfestival Passages, Marly Jazz Festival, les médiathèques

de la Ville de Metz, l'Espace Bernard-Marie Koltès, le Centre chorégraphique national-Ballet de Lorraine, le festival Dream Factory...

Ainsi, en 2023, des expériences artistiques inédites, où les styles et les influences se mélangent, ont été proposées au public :

- L'orchestre d'harmonie du Conservatoire a rencontré le groupe de musiques actuelles *Le Flying Orchestar* pour un concert délirant mêlant musiques des Balkans, du rock ou encore du hip hop, avec la complicité des musiciens de l'orchestre de Boukravie, pays imaginaire, le 1^{er} février 2023 à la BAM,
- Des concerts Rap and Jazz, en partenariat avec East Phare ont regroupé 8 rappeurs face au Big Band Jazz du Conservatoire pour 2 concerts sur le territoire les 4 mai 2023 à la BAM et 4 juin au Ban Saint-Martin,
- La création « La Friche », était une commande du Conservatoire à Romain Didier en collaboration avec l'INECC et l'Orchestre des Jeunes Symphonistes Mosellans le 4 juin 2023 à l'Arsenal,
- Les élèves du département danse ont présenté pour la toute première fois un spectacle chorégraphique le 7 juin à l'Agora et le 23 juin à la BAM. Ces deux rendez-vous ont connu de beaux succès !



CHIFFRES-CLÉS

1 569 élèves (81,2 % viennent de l'Eurométropole)

65 disciplines enseignants par **98** enseignants

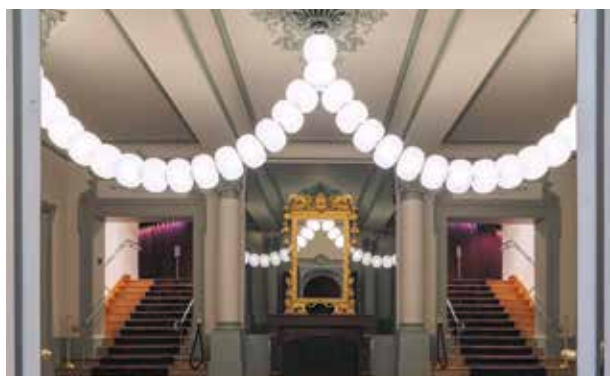
20 agents administratifs et techniques

Un bâtiment de **7 500 m²**

OPÉRA-THÉÂTRE

UN LUSTRE « BIJOU » POUR LE HALL CHEMINÉE

Le Centre International d'Art Verrier de Meisenthal a créé un magnifique lustre pour le hall cheminée de l'Opéra-Théâtre de l'Eurométropole. Les designers strasbourgeois Pierre Bindreiff et Sébastien Geissert ont utilisé leur savoir-faire technique et artistique pour concevoir les 34 perles du lustre, qui symbolisent la tragédie, le drame et la comédie. Les perles sont des globes de verre incolore soufflé, doublé intérieur blanc opalin, et contiennent un dispositif lumineux. Elles représentent un collier d'une longueur de 10 mètres, formées par deux arcs de cercles parfaits. Malgré les défis techniques, le lustre a été monté avec précision et est destiné à briller pendant plusieurs siècles. Le financement de la conception et de la fabrication du lustre a été assuré par UEM, mécène de l'opération.



2023, ANNÉE DE LA MISE EN PLACE DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

C'est en 2023 qu'est mis en place le 100% EAC avec l'Eurométropole et le ministère de la Culture. Pour répondre à sa mise en place, l'Opéra-Théâtre a proposé de nombreuses actions envers les jeunes dont les visites de l'opéra, la possibilité d'assister à des répétitions commentées ou à des temps d'échanges avec les nombreux artistes et Maîtres d'œuvre qui participent à la vie artistique de cet équipement culturel.

Enfin, le grand succès de la nouvelle production *Titanic* aura permis la mise en place d'une forte collaboration avec l'Université de Lorraine Metz. Les étudiants des licences Arts du spectacle ont eu l'occasion de suivre cette réalisation de la genèse de sa conception aux représentations finales sur toute l'année 2023.



UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DES COPRODUCTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

En 2023, la coproduction d'*Enigma*, réalisée avec l'Opéra de Montréal, a vu ses décors et costumes transportés vers le Québec pour se préparer aux représentations de cette création mondiale. Plus proche de nous, d'autres coopérations ont vu le jour : la nouvelle coproduction lyrique de *Il mondo della luna* en coproduction avec Clermont-Auvergne Opéra ; *Xynthia L'Odyssée de l'eau* avec les maisons d'opéra de Reims et Clermont-Ferrand ; *Le voyage dans la lune* de Jacques Offenbach, coproduction sous l'égide de Génération Opéra avec Avignon, Compiègne, Limoges, Nancy, Marseille, Montpellier, Massy, Rouen, Nice, Reims, Toulon, Tours, Vichy et le Palazetto Bru Zane ; et enfin, *Rusalka*, ouvrage coproduit par les opéras de Reims et Massy en présence du corps de ballet. Toutes ces collaborations marquent le savoir-faire de la maison d'opéra de l'Eurométropole.

Outre sa participation à la programmation, le corps de ballet s'est produit avec *Tango vertige* à Auray, en avril, et au château de Courcelles, en juin 2023. La production chorégraphique du *Sacre du Printemps*, de Stravinski, a également été donnée en plein air au CHR Mercy en septembre 2023.

En sus de la programmation lyrique, le cadre de chœur, quant à lui, a proposé de nombreux concerts décentralisés dans les communes de la métropole.

REQUALIFICATION/EXTENSION DE L'OPÉRA-THÉÂTRE

Les travaux de requalification et d'extension de l'Opéra-Théâtre doivent débuter en 2025 pour s'achever en décembre 2027. Dans cette optique, l'année 2023 a permis à l'équipe de maîtrise d'œuvre FABRE et SPELLER de réaliser les études nécessaires à l'arrêt d'un Avant-Projet Définitif. Les options de reprise des peintures de la salle de spectacle, des déambulations mais également le ravalement de la façade et le remplacement des menuiseries côté Moselle sont venues enrichir le projet. D'autre part, un hangar du Plateau de Frescaty (HM11 - 600 m²) a commencé à être aménagé pour accueillir les costumes et les décors de l'Opéra-Théâtre. Objectif : sécuriser le bâtiment et permettre le stockage dans de bonnes conditions des éléments produits et réalisés par les services. La livraison est programmée pour la mi-2024.

MÉCÉNAT

CHIFFRES-CLÉS

40 entreprises partenaires et mécènes du Club Partenaires de l'Opéra-Théâtre

7 événements de fidélisation ou de remerciements des mécènes et partenaires

100 participants aux 8^{èmes} rencontres du mécénat

215 000 € collectés en 2023



LES 10 ANS DU CLUB PARTENAIRES DE L'OPÉRA-THÉÂTRE

Le 14 mars 2023, l'Opéra-Théâtre célèbre dix années de mécénat avec les entreprises qui soutiennent ses productions. Près de 70 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activités ont contribué à hauteur d'un million d'euros pendant cette décennie. Afin de célébrer cette réussite, les mécènes ont été invités à assister à la répétition générale de deux ballets. Les entreprises les plus fidèles ont reçu des trophées pour leur engagement, et certains mécènes ont exprimé leur passion pour l'opéra et son pouvoir de raconter la vie.

8^{ÈMES} RENCONTRES DU MÉCÉNAT

Temps fort annuel de promotion du mécénat et de son impact sur nos sites culturels, la 8^{ème} édition des rencontres du mécénat a été organisée pour la première fois sur le site des Récollets. Une déambulation entre nos sites culturels sur la colline Sainte-Croix (Musée et Conservatoire) a ainsi été proposée aux 110 participants.

Et aussi...La reconnaissance de la qualité du projet de la pratique musicale pour les publics empêchés projet Musique & Handicap au Conservatoire Gabriel Pierné via le financement du fonds de dotation Demathieu-bard Initiatives à hauteur de 7 000 € et le financement de la création du lustre du Hall Cheminée de l'Opéra-Théâtre par UEM à hauteur de 80 000 €.

LE MÉCÉNAT AU CHEVET DU FORT DE QUEULEU

Le Fort de Metz-Queuleu, construit en 1867 et modifié par les Allemands en 1870, a été transformé en camp d'internement par les nazis en 1943. Depuis 1971, l'Association du Fort de Metz-Queuleu s'occupe de sa préservation et de sa mise en valeur. Le fort a été inscrit aux Monuments Historiques en 2020 et fait l'objet d'une restauration partielle, notamment pour étanchéifier la casemate A. Le projet fait appel à une opération de mécénat, portée par l'Association du fort, l'Eurométropole de Metz et la Fondation du Patrimoine. 58 652 € ont ainsi été récoltés. La chaîne YouTube Mamytwink a également réalisé en mécénat en nature un reportage sur l'histoire du fort pour soutenir le projet et a obtenu plus de 500 000 vues.



Innover et entreprendre

En 2023, l'Eurométropole poursuit la reconversion du Plateau de Frescaty, ancienne base aérienne de l'armée. Le projet de piscine métropolitaine à Woippy prend forme. En matière de développement économique, des dispositifs d'accompagnement des commerçants et des artisans se mettent en place. La Stratégie métropolitaine de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de l'Innovation et de la vie étudiante fête ses un an et dévoile ses ambitions. Enfin, la feuille de route « Territoire intelligent » se déploie pour améliorer le quotidien des habitants.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



LE PLATEAU DE FRESCATY POURSUIT SA RECONVERSION

Le hangar de 6 000 m², dénommé HM9, qui a abrité les hélicoptères de l'armée avant que le Plateau de Frescaty n'opère sa reconversion, reprend vie. La biscuiterie La Bascule, la brasserie La Tuilerie, le producteur d'huiles végétales Comptoir des huiles du groupe Phileol, la cave à bières Les Trois Mousquetaires et la Conserverie locale s'y sont installés en 2023. Réunis en collectif, les entrepreneurs concernés nourrissent leur projet à l'aune des circuits courts et du respect de l'environnement. Cela leur permet de bénéficier de 250 000 euros mobilisés par l'Euro-métropole auprès de l'Etat, dans le contexte du Plan alimentaire territoire. Le dispositif représente aujourd'hui 18 emplois et une quarantaine d'ici 5 ans.

Des essences locales (poiriers, pommiers et autres mirabelliers) ont été plantées sur un hectare du Plateau de Frescaty. À terme, le verger devrait s'étendre à un hectare de plus et sera protégé du vent par une haie mellifère qui fera le régal des abeilles et insectes butineurs. Le public devrait pouvoir se promener dans le verger et y cueillir ses fruits préférés d'ici trois ans. Le surplus sera trans-

formé sur place par les entreprises installées sur le Plateau.

Les travaux du parcours pédagogiques sont finalisés avec 2 km ajoutés au parcours débuté en 2022, ce qui porte le tracé à un total de plus de 4 km ouverts aux piétons et cyclistes.

Enfin, un marché de maîtrise d'œuvre est confié à Artelia pour engager la remise à plat du Plan guide initial du plateau, afin de le mettre en perspectives avec les nouveaux enjeux de développement de la Métropole. L'objectif étant de présenter des résultats pour un arbitrage politique à la rentrée de septembre 2024.



DES PROJETS SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS

Une étude globale d'orientations stratégiques de développement économique des zones d'activités de la Métropole a été attribuée en 2023. Elle se poursuivra tout au long de 2024 avec des zooms sur certaines zones particulières de la Métropole, notamment, le Plateau de Frescaty, le Technopole ou la ZAC Lauvallières. Les résultats des études permettront d'orienter les commercialisations et de mettre en place des synergies sur le territoire.

Du côté de la ZAC de Mercy, les travaux de voirie de la phase 1 ont été finalisés et réceptionnés. Les travaux du parc du Château seront quant à eux terminés début 2024. Enfin, des rencontres sont organisées par la SAREMM, aménageur de la ZAC du Parc du Technopole, avec les porteurs de projets afin de les accompagner au mieux dans leur installation et anticiper les besoins et interactions potentiels.

UNE CONCERTATION PUBLIQUE POUR LA ZAC DE L'AMPHITHÉÂTRE PHASE 2

La Quartier de l'Amphithéâtre s'étoffera en 2024 d'une nouvelle offre de logements, à destination des familles notamment. Une concertation publique a été lancée en septembre 2023 avec pour objectif de modifier le périmètre de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC), qui deviendrait « multisite » afin de s'inscrire dans une continuité cohérente du développement du territoire messin et de relever les défis environnementaux, de logement et de transport, le tout en favorisant la qualité de vivre et d'usage des habitants. L'intégration du site de l'ancienne caserne de pompiers (Ranconcal) en est une composante. La concertation s'achèvera en février 2024.



PROJET DE RECONVERSION DE LA FRICHE MILITAIRE DE MERCY

D'une superficie d'environ 150 ha, la friche de Mercy est située sur les communes de Jury et d'Ars-Laquenexy. C'est un terrain militaire appartenant au ministère de la Défense qui a décidé de le céder. Le site comporte une importante pollution pyrotechnique et se compose de très grands ouvrages mal sécurisés. Après un travail de plusieurs mois avec la société UEM, sur la base des études environnementales réglementaires, les élus de l'Eurométropole de Metz, en concertation avec les élus des communes d'Ars-Laquenexy et de Jury, ont décidé de saisir l'opportunité de reconversion de cette friche, en créant deux zones complémentaires : 10,5 ha dédiés à la production d'énergie renouvelable et 140 ha sacralisés et dédiés à la préservation et au développement de la biodiversité.



LA PISCINE MÉTROPOLITAINE : UN PROJET QUI PREND FORME

La construction d'une piscine métropolitaine est très attendue sur le territoire, car la moitié des élèves n'ont pas accès à la natation. La Fédération française de natation a constaté un manque de 1 000 m² de bassin dans la métropole messine. Les associations sportives ont également été consultées et ont exprimé leur besoin de créneaux pour leurs activités. Pour concevoir une piscine de qualité, respectueuse de l'environnement et adaptée au territoire, une quinzaine d'autres piscines en France ont été visitées. La piscine métropolitaine sera construite à Woippy, sur le site des anciennes halles Sollac, qui est proche des réseaux de transport et de chaleur urbain. L'équipement sera doté de matériaux biosourcés tels que le bois et la laine de chanvre, d'éclairages LED, d'équipements hydro-économes et de récupération d'énergie, de toitures végétalisées et de panneaux photovoltaïques. Les eaux de pluie seront également récupérées pour l'arrosage des extérieurs. La maîtrise d'œuvre a été attribuée au cabinet d'architecture Rougerie + Tangram au cours du premier trimestre 2023. Les travaux débuteront au cours du second semestre 2024.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



UNE PREMIÈRE ÉDITION POUR CRÉA-LAB'

L'Eurométropole de Metz et la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Moselle ont mis en place un dispositif d'accompagnement entrepreneurial pour les artisans d'art. La première promotion du Créa-Lab' a été accueillie le 6 février 2023 avec dix artisans d'art qui ont créé leur entreprise il y a moins de cinq ans. Les artisans cherchent à acquérir des techniques de vente, à se faire connaître et à développer leur réseau. Le programme d'ateliers comprend des formations sur des enjeux majeurs tels que le développement d'une signature créative, les outils numériques et les impacts environnementaux. Des conseillers techniques de la CMA et des experts sont également mobilisés pour accompagner les artisans. Le coût de la formation est pris en charge par l'Eurométropole de Metz.



PARTICIPATION AU SALON AGRIMAX

La métropole a occupé également un stand sur le salon AGRIMAX en proposant diverses activités et animations grand public afin de valoriser et de faire parler du Plan Alimentaire Territorial (PAT) de manière ludique (ateliers sur la lactofermentation, dégustation de crêpes à base de farine locale, apprendre à mieux déchiffrer les étiquettes, dégustation de denrées du Rupt de Mad, promotion/anti-gaspi, présences de startups du territoire...). Des conférences autour de la promotion de l'emploi et du don agricole à destination des associations du don alimentaire ont également été organisées en 2021 et 2022 complétés par des forums emplois organisés avec les partenaires des chambres départementales et régionales d'agriculture, de l'ANEFA, de l'APECITA, d'INSPIRE Metz, de la mission locale de Metz, de pôle emploi, ...

LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE BOVINE À METZ

Les 1^{er} et 2 février 2023 s'est tenu au centre de convention de Metz-Grigy, le congrès de la Fédération Nationale Bovine. Des délégations venant de toute la France voire de l'étranger ont été conviées. Un accompagnement de l'Eurométropole pour un montant de 7 000 € a été octroyé au titre du soutien à l'organisation de congrès ou colloques situés sur le territoire métropolitain, ainsi qu'une aide exceptionnelle de 10 000 €.



UNE PREMIÈRE ÉDITION POUR LE PRINTEMPS DU COMMERCE

Le lundi 19 juin 2023, la première édition du Printemps du commerce a eu lieu à Metz, organisée par Inspire Metz, l'Eurométropole et la Ville de Metz. L'événement a rassemblé des professionnels du commerce, de la restauration et du tourisme au FC Metz Stadium. Le chef étoilé Jean-François Piège était l'invité d'honneur et a partagé sa vision du commerce en tant que chef d'entreprise passionné. Des tables rondes ont été animées par des responsables locaux et entrepreneurs, abordant des sujets tels que le potentiel de la vente en ligne, les centres-villes et les grands centres commerciaux, ainsi que l'articulation du commerce et des événements culturels.



CONVENTION AVEC L'AGENCE INSPIRE METZ

Inspire Metz s'est engagé en 2023 aux côtés des communes ainsi qu'auprès de 358 entreprises (dont 101 entreprises accompagnées) et commerces métropolitains. Elle a contribué à 35 implantations générant ainsi 200 emplois dans des secteurs variés (commerce, services, logistique, production), avec une mobilisation des aides pour un montant total d'environ 700 000 euros, en particulier pour du soutien aux investissements auprès de l'Etat en lien avec l'Eurométropole de Metz dans le cadre du programme Rebond industriel de la Région Grand Est.



TOURNAGE DE LA SÉRIE « LE VOYAGEUR » SUR LE TERRITOIRE

À l'hiver 2023, cinq communes de l'Eurométropole ont été choisies comme lieux de tournage pour un épisode de la série Le Voyageur diffusée sur France 3. Ce tournage confirme la région messine comme une destination prisée pour la télévision et le cinéma. Le neuvième épisode de la série a exploré différents endroits emblématiques du territoire, tels que la route touristique de Scy-Chazelles et les ruelles des villes et villages comme Ars-sur-Moselle, Longeville-lès-Metz, Woippy et Metz. Les bureaux de l'agence Inspire Metz ont même été transformés en commissariat de police pour certaines scènes. Ces tournages ont des retombées économiques locales, avec 700 nuitées dans des établissements messins et la participation de commerçants et artisans locaux. Le projet est soutenu par le Bureau d'accueil des tournages, la Région Grand Est, l'Eurométropole de Metz et le Centre National du Cinéma.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



LA STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION ET DE LA VIE ÉTUDIANTE 2022-2026 FÊTE SES UN AN

Adoptée en février 2022, la Stratégie métropolitaine de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de l'Innovation et de la Vie étudiante 2022-2026, a fêté ses 1 an en 2023. À cette occasion, l'Eurométropole a organisé un événement pour faire le bilan de cette première année écoulée. Le 5 juillet 2023, elle a présenté les actions déjà engagées et des perspectives ambitieuses. Plus de 1 000 participants, étudiants, élus et représentants des mondes académiques et économiques, se sont réunis à Bliida pour échanger autour de 3 tables rondes.

L'ESITC FÊTE SES 30 ANS

L'école d'ingénieurs ESITC a été créée il y a trente ans sous l'impulsion de Jean-Marie Rausch et de la fédération du BTP. Depuis son ouverture, 1 350 ingénieurs ont été formés, dont 98% travaillent dans le BTP. L'école met l'accent sur les liens avec les collectivités territoriales et les entreprises. La place des femmes dans le secteur est également abordée, avec 21% de filles dans l'école. Les anciens étudiants sont salués pour leur contribution à l'aménagement du territoire et l'école est présentée comme adaptée aux transitions sociétales pour construire le monde de demain.

CHIFFRES-CLÉS

1 M€ de soutien à l'ENSAM (École des Arts et Métiers)

1,2 M€ pour l'implantation et le développement de l'Institut Supérieur en Logistique (I²L)

483 K€ pour soutenir 27 projets de l'Université de Lorraine

UN INSTITUT SUPÉRIEUR EN LOGISTIQUE (I²L)

Un institut supérieur en innovation logistique (I²L) ouvrira ses portes à Metz en 2024 pour former des ingénieurs. Cette création est un signal fort de redynamisation de l'enseignement supérieur dans la métropole. Les activités de logistique se développent depuis longtemps dans la région messine, ce qui a conduit à un besoin de renforcer les compétences en la matière. L'I²L proposera une formation innovante axée sur les compétences scientifiques, managériales et technologiques nécessaires à la logistique moderne. L'école sera implantée sur le Technopole messin et bénéficie du soutien de nombreuses entreprises et de l'organisme France Supply Chain. L'objectif est de former des ingénieurs polyvalents capables de répondre aux besoins du terrain et de contribuer au développement économique de la région.



TERRITOIRE INTELLIGENT



COMPTER LES PIÉTONS EN CENTRE-VILLE

Afin de connaître la fréquentation des zones commerciales par exemple ou lors d'événements comme le marché de Noël ou Constellations, l'Eurométropole s'est doté d'une technologie permettant de compter les piétons. L'outil choisi, produit par la société MyTraffic, est en capacité de mesurer et qualifier l'affluence de zones (rues, places, centres commerciaux, ...) sur des périodes paramétrables. La mesure est effectuée à partir de données issues d'applications mobiles partenaires. La fiabilité des données est supérieure à 95%. Testé tout au long de l'année 2023, l'outil a parfaitement répondu aux attentes, tant sur le commerce que sur la composante événementielle.

CONNAÎTRE LE TAUX DE POLLEN DANS L'ATMOSPHÈRE

L'Eurométropole a installé en 2023 des capteurs à Metz, Pouilly et Woippy pour mesurer en temps réel le niveau de pollen dans l'atmosphère. Les données collectées sont diffusées sur l'application mobile Live Pollen, permettant aux utilisateurs de recevoir des notifications et de prendre des mesures préventives si nécessaire. La start-up LIFY-AIR a développé les capteurs et l'application en se basant sur des études de référence. L'application a déjà été téléchargée par plus de 3 000 habitants et est disponible gratuitement sur l'Apple Store et le Play Store.

HYPERVISION DE L'ESPACE PUBLIC

Afin de démultiplier les actions de valorisation de la donnée et de capitaliser sur les premiers résultats obtenus, une consultation publique d'hypermision de l'espace public a été lancée en juin 2023 pour une expérimentation d'un an, renouvelable. Cinq cas d'usage ont été identifiés après consultation de Maires : données environnementales (bruit, particules fines), ambiance intérieure (température, taux de CO₂), détection de lumière restée allumée en dehors des heures d'utilisation, éclairage public (allumage d'urgence) et consommation énergétique des bâtiments. Trois communes sont des terrains d'expérimentation depuis la mi-décembre 2023 : Chatel Saint-Germain, Cuvry et Vaux. L'expérimentation d'hypermision de l'espace public fera l'objet d'extensions en 2024 sur de nouveaux cas d'usage (crues, eau) et de nouveaux terrains d'expérimentation (Saulny, La Maxe, Marieulles, Augny, Metz et Peltre).



LES SITES DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ

SIÈGE

MAISON DE LA MÉTROPOLE

1, place du Parlement de Metz
CS 30353 - 57011 Metz Cedex 1
Tél. : 03 87 20 10 00
eurometropolemetz.eu

CENTRE TECHNIQUE MÉTROPOLITAIN

**DIRECTION DE LA GESTION
DES DÉCHETS ET SERVICE
MULTITECHNIQUE ET BÂTIMENTS**
Rue de la Mouée - 57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 10

CONSERVATOIRE GABRIEL PIERNÉ

2, rue du Paradis - 57000 Metz
Tél. : 03 57 88 38 38
conservatoire.eurometropolemetz.eu

OPÉRA-THÉÂTRE

4-5, place de la Comédie -
57000 Metz
Tél. : 03 57 88 36 67
opera.eurometropolemetz.eu

MUSÉE DE LA COUR D'OR

2, rue du Haut-Poirier - 57000 Metz
Tél. : 03 57 88 38 83
musee.eurometropolemetz.eu

MAISON DE L'ARCHÉOLOGIE ET DU PATRIMOINE

**PÔLE ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE
ET SERVICE LOGISTIQUE ET
GARDIENNAGE**
14 rue de la Mouée - 57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

AUTRES SITES

**PÔLE INGÉNIERIE ESPACES
PUBLICS // PÔLE ENTRETIEN
EXPLOITATION VOIRIE :**
**cellule gestion des anomalies
sur domaine public**
11 rue Teilhard de Chardin -
57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

**SERVICE SIGNALISATION
ROUTIÈRE (pôle entretien et
exploitation territoriale)**
8 rue Dreyfus Dupont - 57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

**PÔLE ENTRETIEN EXPLOITATION
VOIRIE**
10 rue Dreyfus Dupont - 57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

SERVICE ACHATS ET CONCESSION
27 boulevard de Guyenne -
57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

**CENTRE DE SUPERVISION URBAIN
(CSU)**
59 rue Chambière - 57070 Metz

**SERVICE RÉGULATION DU TRAFIC
(pôle mobilité transports)**
1 avenue Louis le Débonnaire -
57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

**BRIGADE MUTUALISÉE
CONCIERGERIE DU PLATEAU DE
FRESCATY**
Rue de Frescaty - 57176 Augny
Tél. : 03 87 20 10 00

**PÔLE ENTRETIEN EXPLOITATION
VOIRIE (site de Frescaty)**
Rue Jean-Victor Poncelet
57685 Augny
Tél. : 03 87 20 10 00

SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL
4 rue du Chanoine Collin
57000 Metz
Tél. : 03 87 55 53 43

ESPACE MOBILITÉ LE MET'

Place de la République -
57000 Metz
Tél. : 0 800 00 29 38
lemet.fr

INSPIRE METZ

2 Place d'Armes - CS 80367 -
57007 Metz Cedex 1 Metz
OFFICE DE TOURISME
Tél. : 03 87 39 00 00
**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET CONGRÈS**
Tél. : 03 87 16 96 80
inspire-metz.com

HAGANIS

Nouveau Port de Metz, rue du
Trou-aux-Serpents - 57052 Metz
Tél. : 03 87 34 64 60
haganis.fr

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE LORRAINE

1, rue de la Citadelle - 57000 Metz
Tél. : 03 87 39 61 30
esalorraine.fr

CENTRE POMPIDOU- METZ

Parvis des Droits de l'Homme -
57000 Metz
Tél. : 03 87 15 39 39
centrepompidou-metz.fr



NOTES

Handwriting practice lines consisting of 25 horizontal dotted lines.

AMANVILLERS
ARS-LAQUENEXY
ARS-SUR-MOSELLE
AUGNY
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN
CHESNY
CHIEULLES
COIN-LÈS-CUVRY
COIN-SUR-SEILLE
CUVRY
FÉY
GRAVELOTTE
JURY
JUSSY
LA MAXE
LAQUENEXY
LE BAN-SAINT-MARTIN
LESSY
LONGEVILLE-LÈS-METZ
LORRY-LÈS-METZ
LORRY-MARDIGNY
MARIEULLES-VEZON
MARLY
MÉCLEUVES
METZ
MEY
MONTIGNY-LÈS-METZ
MOULINS-LÈS-METZ
NOISSEVILLE
NOUILLY
PELTRE
PLAPPEVILLE
POUILLY
POURNOY-LA-CHÉTIVE
RONCOURT
ROZÉRIEULLES
SAINT-JULIEN-LÈS-METZ
SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE
SAINTE-RUFFINE
SAULNY
SCY-CHAZELLES
VANTOUX
VANY
VAUX
VERNÉVILLE
WOIPPY



MAISON DE LA MÉTROPOLE

1 Place du Parlement de Metz
CS 30353
57011 Metz Cedex 1

